



# Les modes d'accueil du jeune enfant dans la Métropole de Lyon

Diagnostic et enjeux





# Sommaire

Editorial

Introduction

1. Faire garder son enfant en 2017 :  
un aperçu des capacités théoriques en France et dans la Métropole de Lyon
  - 1.1. Qu'entend-on par « capacités théoriques » ?
  - 1.2. La situation en France
  - 1.3. La situation dans la Métropole de Lyon
2. Entre capacités théoriques et préférences réelles des parents :  
des possibilités offertes sur le terrain en décalage avec les aspirations  
des familles
  - 2.1. Les crèches largement plébiscitées
  - 2.2. De nombreux freins au recours aux assistant(e)s maternel(le)s
  - 2.3. Récapitulatif des forces et faiblesses des différents modes d'accueil
3. Un décalage qui a des conséquences :  
territoires en tension d'un côté, assistant(e)s maternel(le)s au chômage  
de l'autre
  - 3.1. Des territoires en tension
  - 3.2. Des assistant(e)s maternel(le)s au chômage
  - 3.3. Une offre qui ne rencontre pas la demande
4. Comment répondre à cette situation ?  
Quelques propositions formulées par l'ensemble des parties prenantes

Conclusion

# Editorial

## Une politique équilibrée d'accueil du jeune enfant sur le territoire de la Métropole de Lyon

*« On constate, aujourd'hui, un fort engouement des parents pour les structures collectives, au détriment de l'accueil individuel qui présente pourtant de nombreux atouts, entraînant un chômage ou une sous-activité de certain(e)s assistant(e)s maternel(le)s. Devant cette situation, la direction Protection maternelle et infantile (PMI), nouvelle compétence de la Métropole, a lancé avec ses partenaires une étude pour mieux comprendre les représentations et les logiques des parents et des professionnels afin de réfléchir aux moyens de rééquilibrer les demandes.*

*En effet, service de prévention et de promotion de la santé des femmes enceintes et des enfants de 0 à 6 ans, la PMI délivre les agréments et la formation des assistant(e)s maternel(le)s, ainsi que les avis et autorisations d'ouverture des établissements d'accueil des enfants de 0 à 6 ans. Elle a une mission d'accompagnement, de surveillance et de contrôle de tous ces lieux, collectifs et individuels, afin de garantir leurs conditions de santé, de sécurité et d'épanouissement. La qualité de cet accueil et son adaptation aux besoins de chaque enfant et de chaque famille sont sa priorité.*

*Par cette réflexion, nous visons une meilleure connaissance des atouts et limites des différents modes d'accueil, afin de permettre aux parents de poser des choix « éclairés » et d'être plus sereins au moment de confier leurs enfants.*

*Voilà qui participe à la création d'une Métropole où il fait bon vivre, que l'on soit jeune enfant, parent ou professionnel ! »*

**Murielle Laurent**

**Vice-présidente déléguée à l'Action sociale et éducative**

# Introduction

## Représentations et logiques des parents : deux clés de lecture pour mieux comprendre les choix opérés

Pourquoi les assistant(e)s maternel(le)s ne suscitent-ils ou elles pas davantage d'intérêt de la part d'une grande partie des parents lorsqu'ils cherchent à faire garder leur enfant ? Tel est le point de départ de cette étude. Confrontée à un nombre élevé de demandes de places en crèches collectives et à une relative désaffection pour les modes de garde individuels, la Métropole de Lyon a initialement mobilisé l'Agence d'urbanisme pour identifier les principales raisons du faible engouement actuel pour les assistant(e)s maternel(le)s, tout du moins dans certaines communes marquées par un taux de chômage de la profession élevé.

Une approche en deux temps a été retenue : en parallèle du recueil de données statistiques, une première série d'entretiens a été conduite auprès de quinze professionnels coordinateurs du secteur de la petite enfance. En second lieu, dix parents et six « acteurs de terrain » (assistant(e)s maternel(le)s et gestionnaires de micro-crèches, pour l'essentiel) ont été interviewés. Au total, une trentaine de témoignages a ainsi pu être recueillie afin de mettre en lumière les représentations et les logiques expliquant les choix des parents.

D'un questionnement original centré sur les assistant(e)s maternel(le)s, ce travail s'est rapidement orienté vers une analyse de l'ensemble des modes d'accueil du jeune enfant sur le territoire de la Métropole de Lyon. Interroger les raisons du manque d'intérêt des familles pour une formule a en effet rapidement mis en lumière les facteurs d'attractivité et/ou de rejet pour les autres. Dans un souci d'objectivation, des données quantitatives ont également été exploitées – autant que faire se peut – en complément des propos collectés. Ce rapport résume l'ensemble du travail réalisé au cours des dix-huit derniers mois. Il est structuré autour de six parties complétées par des annexes.

### Contexte de l'étude et modalités de mise en œuvre

#### Objectif général

Comprendre pourquoi les parents privilégient certains modes d'accueil au détriment des autres, en analysant leurs représentations et logiques.

#### 1<sup>er</sup> volet

- ◆ Approche qualitative par entretiens semi-directifs
- ◆ Auprès de professionnels coordinateurs du secteur de la petite enfance
- ◆ Durant le 4<sup>e</sup> trimestre 2016

#### 2<sup>e</sup> volet

- ◆ Approche qualitative par entretiens semi-directifs
- ◆ Auprès de parents et d'acteurs de terrain
- ◆ Durant les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> trimestres 2017

#### Nombre total d'entretiens réalisés

- ◆ 15 professionnels coordinateurs
- ◆ Dix parents, six acteurs de terrain et quinze professionnels coordinateurs

+

#### Recueil et analyse de données statistiques

# 1. Faire garder son enfant en 2017 : un aperçu des capacités théoriques en France et dans la Métropole de Lyon

S'intéresser aux modes d'accueil du jeune enfant impose, en premier lieu, d'établir un état des lieux chiffré des capacités d'accueil du territoire concerné.

## 1.1. Qu'entend-on par capacités théoriques ?

### 1.1.1. Définition générale

Calculer le nombre total de places existant sur un territoire pour accueillir des enfants de moins de trois ans à un instant T nécessite l'exploitation de différentes données qui ne sont pas toutes disponibles. Pour cette raison, on parle de capacités « théoriques » pour approcher cette information, par opposition au nombre effectif d'enfants du même âge réellement accueillis sur le terrain, dont la connaissance précise n'est pas possible à ce jour.

### 1.1.2. Limites/obstacles méthodologiques

L'évaluation du nombre d'enfants qui bénéficient d'une place en Etablissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) se heurte, par exemple, au fait que plusieurs enfants peuvent occuper une même place à temps partiel.

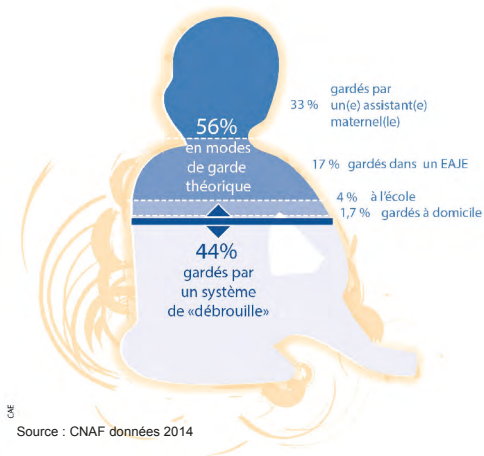
S'agissant des assistant(e)s maternel(le)s, le calcul de leur capacité d'accueil repose sur la prise en compte de tous les agréments, sans distinction d'âges des enfants gardés ni connaissance du nombre exact de places occupées. Plusieurs enfants peuvent par ailleurs, là encore, occuper une même place à temps partiel.

## 1.2. La situation en France

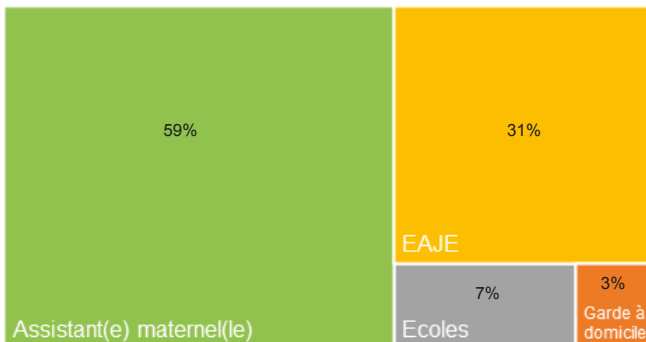
Plus d'un enfant de moins de 3 ans sur deux bénéficie d'un mode de garde théorique, donc ayant soit une place en EAJE, chez un(e) assistant(e) maternel(le), soit à l'école, soit en garde à domicile.

A l'échelle nationale, on estime que 56% des enfants de moins de trois ans disposaient d'un mode de garde théorique en 2014 : 33% chez un(e) assistant(e) maternel(le), 17% dans un EAJE, 4% à l'école et près de 2% à domicile.

Répartition des modes de garde théoriques des enfants de moins de 3 ans en France en 2014



Répartition des modes de garde théoriques des enfants de moins de 3 ans en France en 2014

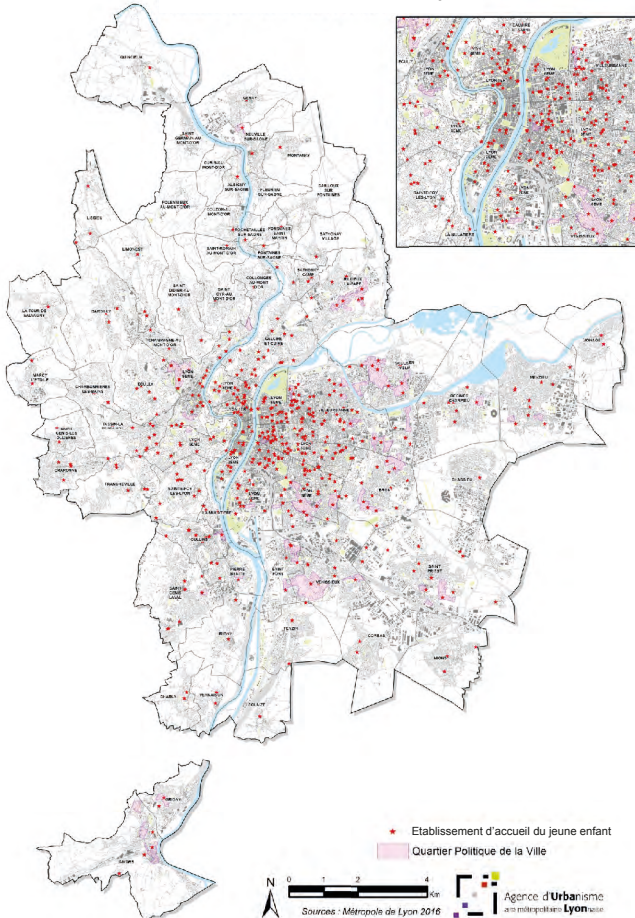


### 1.3. La situation dans la Métropole de Lyon

Cette situation peut s'analyser à travers deux entrées :

- la répartition par commune des EAJE et des assistant(e)s maternel(le)s sur le territoire de la Métropole de Lyon ;
- le taux d'équipement par communes en EAJE et en accueil individuel sur le territoire de la Métropole de Lyon.

Localisation des établissements d'accueil du jeune enfant



#### 1.3.1. La répartition par commune des EAJE et des assistant(e)s maternel(le)s de la Métropole de Lyon

Depuis 2011, le nombre d'établissements d'accueil du jeune enfant a augmenté de 25% et le nombre de places de 15%, soit 22 établissements et 346 places supplémentaires par an en moyenne dans la Métropole en cinq ans. Cet essor est largement porté par le développement des micro-crèches. Plus d'un quart des EAJE accueillent les enfants dans ce type de dispositif, couvrant 10% de l'offre. Les autres établissements d'accueil collectif sont plutôt en baisse : -9% sur ces cinq dernières années. Cependant, certains ont simplement fusionnés et se sont ainsi développés, permettant une hausse de 3% de la capacité d'accueil totale des ces établissements à l'échelle de la Métropole.

Lyon et Villeurbanne disposent du plus grand nombre d'EAJE. La localisation des EAJE dans les communes de la Métropole laisse suggérer que plus les familles d'enfants en bas âge sont éloignées du centre de l'agglomération, moins ce mode de



garde est un service de proximité. Certaines communes aux extrémités du Grand Lyon disposent d'un seul EAJE et trois communes dans le Val de Saône ne proposent pas du tout d'accueil collectif pour les moins de 3 ans. Ce qui peut conduire à d'autres stratégies de mode de garde.

8% des EAJE et des places disponibles se situent en Quartiers Politique de la Ville (QPV) alors qu'il est estimé que 15% des enfants de moins de 3 ans de la Métropole résident en QPV.

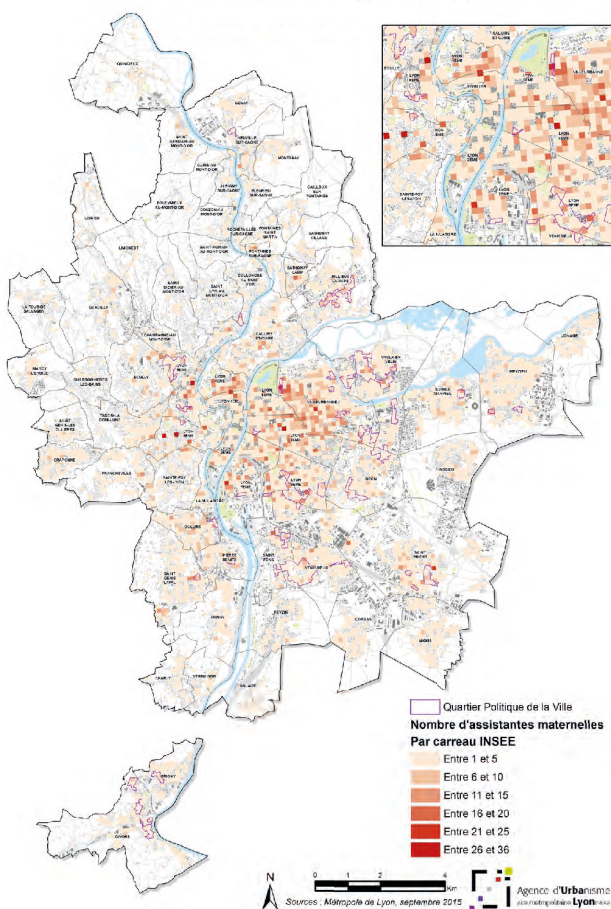
La localisation des assistant(e)s maternel(le)s semble mieux répartie sur le territoire de la Métropole. Les secteurs les plus riches en termes d'accueil individuel se situent dans certains quartiers de Lyon et de Villeurbanne.

Toutes les communes de la Métropole disposent au minimum de quatre assistant(e)s maternel(le)s.

Les quartiers Politique de la Ville regroupent 11% des assistant(e)s maternel(le)s de la Métropole alors que, pour rappel, 15% des enfants de moins de 3 ans de la Métropole y résident.

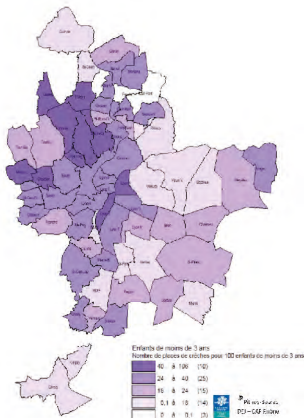
Entre 2014 et 2015, le nombre d'assistant(e)s maternel(le)s ayant un agrément a augmenté de 10%, puis il a baissé de 3% entre 2015 et 2016. Cette diminution de potentiel s'observe surtout dans les Conférences territoriales des Maires du Centre, Lônes et coteaux du Rhône, Ouest Nord et Plateau Nord. A l'inverse, malgré ces tendances à la baisse, Val d'Yzeron, Porte des Alpes et Portes du Sud sont des territoires qui ont continué à gagner des assistant(e)s maternel(le)s entre 2015 et 2016. Dans ces territoires, la profession reste encore attractive.

Localisation des assistant(e)s maternel(le)s



Source : Métropole de Lyon, données 2016  
Cf. carte en pleine page p.37

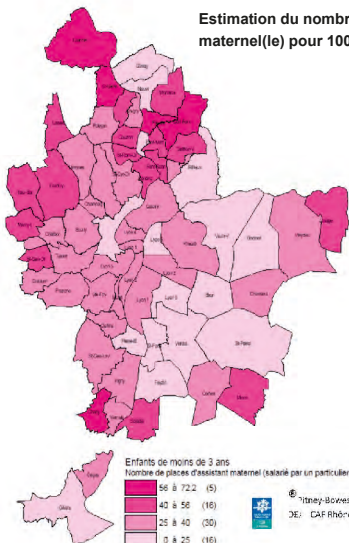
**Nombre de places en EAJE pour 100 enfants de moins de 3 ans**



France : 17,4%  
 Région : 18,8%  
 69 : 17,1%  
**Métropole de Lyon : 20,3%**  
 CD : 13,7%

Source : Caf et MSA 2014 (Imaje)

**Estimation du nombre de places chez un(e) assistant(e) maternel(le) pour 100 enfants de moins de 3 ans**



France : 32,5%  
 Région : 35,5%  
 69 : 30,1%  
**Métropole de Lyon : 25,3%**  
 CD : 46,4%

Source : Caf et MSA 2014 (Imaje)

**1.3.2. Le taux d'équipement par commune en EAJE et en accueil individuel sur le territoire de la Métropole de Lyon**

Pour les EAJE, les territoires du nord-ouest sont davantage équipés qu'au sud et à l'est.

Les communes les plus équipées pour 100 enfants de moins de 3 ans se situent davantage au nord-ouest de la Métropole et au centre de Lyon (Presqu'île et 6<sup>e</sup> arrondissement). Dans ces territoires, plus de quatre enfants sur dix ont une place en EAJE. Quelques communes proposent plus de places qu'elles ne comptent d'enfants de moins de 3 ans.

A l'inverse, dans le sud et l'est de la Métropole, plus de la moitié des communes propose moins de 18 places pour 100 enfants de moins de 3 ans.

Les assistant(e)s maternel(le)s, une forte surreprésentation dans le nord de la Métropole.

Sur la Métropole de Lyon, les assistant(e)s maternel(le)s proposent une place pour quatre enfants de moins de 3 ans.

Ce taux est équivalent voire supérieur dans une grande partie du centre de l'agglomération, excepté trois arrondissements de Lyon (5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup>).

Les enfants du sud et de l'est de la Métropole auront moins de chance de trouver une place chez un(e) assistant(e) maternel(le). Plus des trois quarts des enfants devront être accueillis dans un autre mode de garde.

On observe le contraire au nord de l'agglomération, où plus de la moitié voire près des trois quarts des enfants ont la possibilité d'obtenir une place chez un(e) assistant(e) maternel(le).

### Densité du nombre d'assistant(e)s maternel(le)s pour 10 enfants de moins de 3 ans

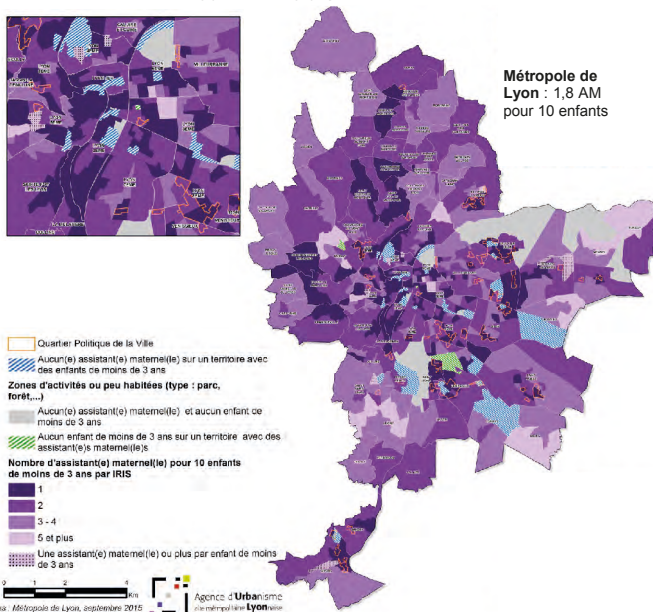
Dans la commune de Lyon, à l'échelle des IRIS dans tous les arrondissements, certains quartiers comptent seulement un(e) assistant(e) maternel(le) pour dix enfants. Dans le centre de la Métropole, très peu de quartiers affichent une offre d'un(e) assistant(e) maternel(le) et plus pour deux enfants. Cette « sur-offre » en accueil individuel concerne plutôt les communes en périphérie.

Dans les quartiers de la Politique de la Ville, l'offre en accueil individuel ne semble pas répondre à la demande. Beaucoup de ces quartiers comptabilisent un(e) assistant(e) maternel(le) pour dix enfants, voire aucun(e). Ces quartiers se situent dans les communes de Rillieux-la-Pape, Vaulx-en-Velin, Bron, Saint-Priest, Vénissieux, Saint-Fons et Villeurbanne.

Avec 45,6 places pour 100 enfants de moins de 3 ans, la Métropole de Lyon affiche un taux d'équipement inférieur à la moyenne nationale, régionale et départementale. Le métier d'assistant(e) maternel(le) dans la Métropole susciterait donc moins de vocations.

Ce constat se renforce sur certaines communes au sud et à l'est de la Métropole. Dans ces territoires, le manque de place en EAJE n'a pas suscité un fort développement du métier d'assistant(e) maternel(le). Alors qu'au nord, l'offre peut s'équilibrer entre l'accueil collectif et l'accueil individuel, mais avec des taux d'équipement souvent élevés, voire une offre plus importante que la demande.

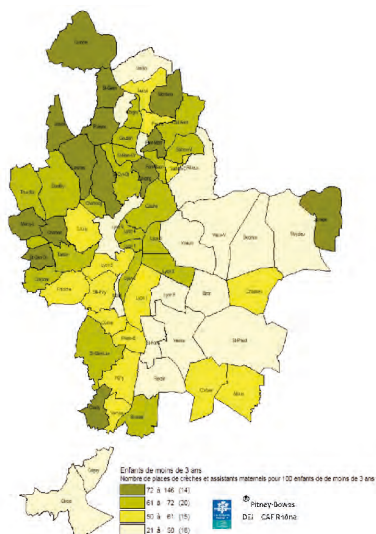
Sur Lyon, le 9<sup>e</sup> arrondissement a un taux d'équipement inférieur à la moyenne, notamment en raison d'une sous-représentation des assistant(e)s maternel(le)s.



Source : Métropole de Lyon, données 2016 et INSEE RP 2014  
Cf. carte en pleine page p.38

### Estimation du nombre de places en EAJE et chez un(e) assistant(e) maternel(le) pour 100 enfants de moins de 3 ans

France : 49,9%  
 Région : 52,6%  
 69 : 48,9%  
**Métropole de Lyon : 45,6%**  
 CD : 59,8%



## 2. Entre capacités théoriques et préférences réelles des parents : des possibilités offertes sur le terrain en décalage avec les aspirations des familles

L'enquête qualitative réalisée en 2016-2017 révèle un large plébiscite pour les crèches et met en même temps en lumière de nombreux freins au recours aux assistant(e)s maternel(le)s... indépendamment des possibilités qui s'offrent réellement aux familles.

### 2.1. Les crèches largement plébiscitées

Les crèches collectives apparaissent aujourd'hui clairement comme la formule privilégiée par les parents. En faire la demande apparaît comme une « norme » avec toutefois des motivations sensiblement différentes selon les milieux sociaux.

Ce constat, qui n'est pas nouveau, tend à se renforcer au fil des ans. Il est valable dans la Métropole de Lyon mais on le retrouve également au niveau national où les modes d'accueil collectif obtiennent systématiquement la préférence des parents en milieu urbain. A contrario, le recours aux assistant(e)s maternel(le)s – lorsqu'il n'est pas contraint – est plus fréquent en zone rurale.

#### Un mode d'accueil adapté à l'épanouissement de l'enfant

Les crèches collectives sont perçues comme favorisant, pour les enfants :

- la socialisation précoce et la vie en collectivité, en les mettant en contact avec d'autres enfants mais également avec différents adultes ;

- l'éveil et l'autonomie, grâce aux activités ludo-éducatives qui sont proposées sur place ;
- la scolarisation à venir, en les sensibilisant à des routines en termes d'horaires, de règles à respecter ou encore de confrontation à l'altérité.

A noter : les assistant(e)s maternel(le)s sont perçu(e)s comme un mode d'accueil plus maternel et comme une bonne transition avec la sphère familiale.

#### Une équipe de professionnels

Les parents ont le sentiment que les professionnels qui travaillent dans les crèches collectives :

- sont mieux formés et davantage qualifiés que les assistant(e)s maternel(le)s ;
- travaillent en équipe et peuvent donc se relayer mais aussi se surveiller les un(e)s les autres.

Ces deux aspects constituent à leurs yeux des gages de sérieux pour l'accueil de l'enfant.

A noter : l'appréciation des assistant(e)s maternel(le)s est plus subjective. Les

Ce que disent les parents...

*« Nous, on voulait du collectif. Quand l'enfant est petit, c'est bien car il y a le côté cocooning, individuel. Mais quand l'enfant est mobile, c'est bien qu'il soit dans une structure collective, ça favorise le jeu, l'éveil. Un(e) assistant(e) maternel(le) ça a des jeux mais elle est en appartement. » - Madame T.*

*« C'était une évidence le collectif. Moi ça me rassure même si je ne sais pas si c'est mieux pour l'enfant. [...] Ça rassure qu'il y ait, pas un contrôle social, mais plusieurs personnes qualifiées qui soient là. » - Madame H.*

parents soulignent l'importance de la notion de confiance dans les rapports qu'ils établissent dès les premiers contacts.

### **Un environnement de qualité et sécurisé**

L'espace dans lequel les enfants sont accueillis joue également un rôle important pour les parents qui y sont très attentifs. A ce titre, les crèches collectives renvoient le plus souvent l'image d'établissements modernes et propres, aux locaux de qualité et sécurisés. Cette image est cependant un a priori puisqu'il est rare que les parents aient l'occasion de faire une visite en amont.

Les crèches publiques font par ailleurs partie du Service Public et bénéficient, à ce titre, de ses garanties : principe de continuité (absence de risque de rupture du mode de garde), égalité de traitement des enfants (pas de favoritisme), neutralité et laïcité (refus du prosélytisme)...

A noter : la question de l'environnement dans lequel sont accueillis les enfants se pose avec autant d'acuité chez les assistant(e)s maternel(le)s.

### **Une option moins coûteuse**

Les paramètres financiers n'expliquent pas, à eux seuls, le succès des crèches collectives auprès des parents. Ils interviennent toutefois de manière significative dans leurs choix. Dans la plupart des cas, le coût d'une place en crèche est inférieur à celui d'un(e) assistant(e) maternel(le) (coût total + avantages en nature). Les aides perçues permettent par ailleurs d'éviter les décalages de trésorerie. Outre le prix, le fait de ne pas avoir à payer soi-

même la ou les personnes qui s'occupe(nt) directement de son enfant est plus confortable d'un point de vue psychologique.

Enfin, les crèches bénéficient d'une réputation favorable en termes de tarification. Elles apparaissent généralement comme la formule la plus avantageuse pour les familles disposant de revenus modestes ou intermédiaires.

A noter : les parents ont fréquemment des difficultés à évaluer précisément le montant des aides dont ils vont pouvoir bénéficier.

### **Une formule facile à mettre en œuvre et à gérer**

Un des principaux avantages des crèches collectives réside dans le fait que les parents n'ont que peu de formalités administratives à accomplir. Ils n'ont notamment pas à établir de contrat de travail ni de fiches de paye.

De plus, le personnel de ces établissements est généralement au fait des aides dont peuvent bénéficier les familles et les soulage des tâches les plus complexes en les guidant dans les démarches à entreprendre.

A noter : les parents qui ont recours à des assistant(e)s maternel(le)s finissent généralement par s'accommoder du rôle d'employeur. Il leur arrive d'être épaulés par les assistant(e)s maternel(le)s elles-mêmes qui peuvent adopter une posture explicative... paradoxalement parfois source de complications/tensions parallèles.

### **Un engouement général porté par l'entourage**

Plus qu'un simple « effet de mode », les crèches collectives bénéficient également d'un véritable engouement général. Beaucoup de parents décident d'y recourir car il s'agit de l'option retenue par la plupart des familles autour d'eux. Ce mimétisme auto-entretient le succès de ce mode d'accueil, au détriment des autres.

A noter : un manque de connaissance des formules alternatives aux crèches semble être à l'origine de ce phénomène.

Ce que disent les parents...

*« On voulait une crèche municipale. On nous avait dit que c'était un peu la croix et la bannière, surtout pour une première demande. Et encore plus compliqué pour janvier, il y a plus de turn-over en septembre. Donc on est partis avec une donne « déficit de places en crèche » mais on tente quand même le coup, un peu par principe. » - Monsieur K.*

*« Pour moi la crèche c'est le lieu où l'enfant se socialise. [...] Tu n'as pas une seule personne qui fait ce qu'elle veut une fois que tu fermes la porte et il y a un cadre, un lieu qui est sécurisé. » - Madame A.*

## 2.2. De nombreux freins au recours aux assistant(e)s maternel(le)s

Le recours aux assistant(e)s maternel(le)s est entravé par de nombreux freins dont les ressorts sont à la fois économiques, sociaux, géographiques, culturels et/ou psychologiques.

### La vocation de « nounou » en crise

Les assistant(e)s maternel(le)s renvoient en premier lieu l'image – négative – d'une vocation souvent par défaut.

A la différence du personnel des crèches collectives (puéricultrices, éducatrices de jeunes enfants...) et en décalage avec la vision traditionnelle de la « nounou », l'exercice de cette profession ne donne pas aux parents le sentiment d'avoir été réellement choisi par les personnes qui l'exercent.

Il en résulte une vision stéréotypée et dépréciée de cette activité, indépendamment des trajectoires réelles des intéressées dont se préoccupent peu les parents. Cette situation est accentuée par le fait que de nombreux (euses) assistant(e)s maternel(le)s ne se positionnent pas suffisamment comme des professionnels et ne sont, par conséquent, pas perçus(e)s comme tels.

### Un moindre niveau de formation et de qualification

Au-delà des représentations, le niveau de formation et de qualification des assistant(e)s maternel(le)s demeure, aujourd'hui encore, inférieur à celui des autres professionnels de la petite enfance. Il est par ailleurs très inégal, notamment selon les territoires.

Des efforts ont bien été faits ces dernières années (avec, en particulier, le doublement des soixante heures de formation obligatoire), mais des lacunes sont pointées (absence d'obligation de réussite à l'épreuve de l'EP1 CAP Petite enfance, par exemple). Elles portent de surcroît parfois sur certains fondamentaux, comme la maîtrise de la langue française ou de l'écriture. Bien qu'important, cet aspect doit toutefois être relativisé dans le sens où les parents choisissent souvent davantage les assistant(e)s maternel(le)s à partir de leur ressenti (apparence, personnalité...) que sur leur niveau réel de formation et de qualification.

### Un manque apparent de professionnalisme

Il est aussi fréquemment reproché aux assistant(e)s maternel(le)s un relatif manque de professionnalisme. Celui-ci se manifesterait par des déficiences en matière :

- de présentation de soi (tenue vestimentaire, savoir-être, expression orale...);
- d'accueil à domicile (aménagement de son lieu de vie/de travail);
- de capacité à « savoir se vendre »... au juste prix (attitude « commerciale », recherche de rentabilité – refus des petits contrats, peu attractifs financièrement – et adéquation des tarifs proposés aux réalités locales, existence de grandes disparités tarifaires...);
- de souplesse (savoir s'adapter aux besoins et aux contraintes des parents);
- de rigueur (être en capacité de pouvoir dire non aux parents en cas de demande excessive);
- de construction d'un projet pédagogique, éducatif et d'éveil.

Ce que disent les parents...

*« Moi, la nounou, j'avais pas du tout envie d'y aller, c'était vraiment le repoussoir ! [...] De ce que j'ai entendu, c'est vraiment le rapport qu'on a avec elle qui détermine. Après je pense qu'on n'a pas vraiment le choix. Elles sont assez exigeantes et c'est elles qui choisissent. Il y a tellement de demandes que les meilleures prennent les parents qui leur vont. » - Madame R.*

Les parents cherchent un(e) assistant(e) maternel(le) qui soit « carré(e) » : cela les rassure.

### **Un environnement de vie et de travail pas toujours attractif**

Une autre difficulté identifiée concerne le lieu de résidence et donc d'activité de certain(e)s assistant(e)s maternel(le)s.

Les logements situés en quartiers sensibles semblent particulièrement évités par un nombre important de familles qui rechigneraient à s'y rendre et, a fortiori, à y laisser leurs enfants.

De même, les assistant(e)s maternel(le)s dont le domicile est situé dans des secteurs excentrés, loin des polarités économiques et des infrastructures de transports, rencontreraient d'importantes difficultés pour attirer des parents soucieux de sécurité mais aussi, et surtout, de praticité.

A un autre niveau enfin, certains parents font également état de réticences concernant l'environnement familial des assistant(e)s maternel(le)s (principalement en cas d'absence de séparation entre les espaces de vie privée, notamment des adolescents, et les espaces d'accueil de l'enfant). Le brouillage entre sphère familiale et professionnelle est ici parfois mal vécu.

### **Une image écornée en termes de sérieux et de responsabilité**

L'image générale des assistant(e)s maternel(le)s est également écornée en matière de sérieux et de responsabilité.

Outre la problématique générale du manque de professionnalisme précédemment évoquée, des peurs se font jour s'agissant du traitement des

enfants dans l'intimité du logement des assistant(e)s maternel(le)s, dans un contexte d'isolement géographique et social. C'est l'expression « on ferme la porte et on ne sait pas ce qui se passe derrière » qui illustre le mieux le raisonnement des parents.

Des faits divers abondamment relayés par les médias et sur internet (« bébés secoués », maltraitance, etc.) ont en effet fortement marqué les esprits et entretiennent un halo de suspicion sur une partie de la profession. Si les assistant(e)s maternel(le)s évoquent peu cet aspect, il est souvent spontanément abordé par les autres acteurs de terrain.

### **Une relation assistant(e)s maternel(le)s-parents ambivalente**

Sur un plan davantage psychologique, la proximité qu'entretiennent certains parents avec les assistant(e)s maternel(le)s apparaît comme étant « à double tranchant ». Lorsqu'une relation de confiance se construit, l'assistant(e) maternel(le) peut jouer un vrai rôle de soutien à la fonction parentale. Mais lorsque des conflits surgissent, ceux-ci sont exacerbés par l'absence de tierce-partie.

La relation assistant(e)s maternel(le)s-parents révèle ainsi le caractère ambivalent du métier de « nounou » partagé entre professionnalisme/ chaleur humaine et encadrement/ indépendance.

Ce que disent les parents...

*« Les démarches, le droit privé des salariés, on découvre par la force des choses. On savait juste qu'on serait l'employeur. Nous, c'est la nounou qui nous a expliqué. [...] On s'est laissé porter par la nounou, on n'était pas convaincu de tout. [...] On était un peu le bec dans l'eau et elle nous plaisait donc on n'a rien dit. [...] Mais le rapport de force est à notre désavantage, c'est elles qui ont le pouvoir ! » - Madame T.*

### **Des possibilités de financement méconnues**

Les assistant(e)s maternel(le)s font également l'objet d'un relatif désintérêt des parents pour des raisons financières.

Ils/Elles pâtissent en premier lieu d'une forme « d'autocensure » de la part des familles modestes qui considèrent souvent que ce mode d'accueil du jeune enfant est onéreux et réservé à des milieux sociaux disposant de revenus élevés.

Cette intériorisation de représentations parfois erronées est d'autant plus difficile à déconstruire que les possibilités réelles de financement des assistant(e)s maternel(le)s sont fréquemment méconnues des parents. Tous les modes d'accueil sont cependant concernés par ce problème.

### **Un rôle et des formalités d'employeur difficiles à assumer**

Par-delà le coût, réel ou supposé, du recours aux assistant(e)s maternel(le)s, un malaise général se dégage s'agissant de la relation des parents à l'argent et au rôle d'employeur que leur impose ce mode d'accueil. Ce malaise est néanmoins surtout exprimé par les parents au cours de leur phase de prospection et semble ensuite dépassé.

La nécessité de devoir procéder soi-même au recrutement d'une assistant(e) maternel(le), d'établir un contrat de travail et des fiches de paye et de se conformer à la convention collective de la profession constitue une autre difficulté dans de nombreux cas.

Enfin, la crainte du surgissement d'un litige susceptible d'être traité aux Prud'Hommes complexifie encore davantage la situation.

### **Un choix souvent fait par défaut au départ... mais finalement satisfaisant**

Au final, les assistant(e)s maternel(le)s constituent, dans une majorité des cas, un second choix.

Ce constat – de nouveau valable essentiellement dans un contexte urbain, à Lyon comme dans le reste de la France – ne semble pouvoir être tempéré que lorsque les parents ont déjà pu vivre une première expérience positive avec une assistant(e) maternel(le) ou qu'ils ont connaissance, dans leur entourage, de situations harmonieuses.

Pour les autres, c'est souvent le fait de ne pas avoir eu accès à une place dans un mode collectif qui les conduit à se tourner vers une assistant(e) maternel(le).

Le choix de ce mode d'accueil individuel, souvent opéré par défaut, se révèle néanmoins a posteriori satisfaisant pour une majorité de parents.

### **Une profession discréditée par un développement excessif**

Le nombre total d'assistant(e)s maternel(le)s a sensiblement augmenté jusqu'au début des années 2010. Cette hausse s'explique par deux principaux facteurs, sources de controverses :

- un accroissement des agréments permettant d'exercer ce métier, sur la base de critères de délivrance jugés trop souples par les pouvoirs publics (avec, de surcroît, peu de contrôles susceptibles d'aboutir à un retrait) et d'une « judiciarisation » des retraits et des restrictions d'agréments ;

#### Ce que disent les parents...

*« On en est content mais c'est assez particulier car on n'a pas de retours sur tout ce qui se passe. [...] Il n'y avait pas de peur sur ce qu'elle allait faire ou non car c'est une profession quand même assez réglementée et on l'a questionnée sur les formations qu'elle avait eu. Et on a eu de la chance car elle se forme sur les nouvelles méthodes, elle lisait beaucoup et elle était assez curieuse. » - Monsieur V.*



- un développement des postes d'assistant(e)s maternel(le)s sur le territoire de la Métropole de Lyon, sous l'effet d'une incitation de Pôle emploi cherchant à faire diminuer le chômage dans des quartiers où il était élevé.

Ces deux facteurs sont aujourd'hui révolus : les critères d'agrément ont été revus depuis un décret paru en 2012 (Annexe 4-8/référentiel) et Pôle emploi n'encourage plus, de façon systématique, certaines femmes à devenir assistantes maternelles. Ils semblent avoir conduit à un développement excessif de la profession et à l'avoir partiellement dévalorisée, tant symboliquement qu'économiquement. Ce constat n'est toutefois pas toujours partagé car l'offre d'assistant(e)s maternel(le)s reste inégalement répartie sur le territoire, générant des ressentis différents.

### Une hausse parallèle de la concurrence des micro-crèches

La progression, jugée exagérée, du nombre total d'assistant(e)s maternel(le)s, a par ailleurs été concomitante avec un accroissement de la concurrence dans le domaine de l'accueil collectif du jeune enfant. Les micro-crèches ont notamment connu une phase d'expansion importante durant la période récente.

Ce mode d'accueil se positionne doublement en concurrence avec les assistant(e)s maternel(le)s dans le sens où, par-delà l'arrivée sur le territoire de la Métropole de Lyon de professionnels supplémentaires de la petite enfance, il apporte une réponse concrète et relativement efficace à différentes faiblesses évoquées en amont : isolement, manque de professionnalisme, environnement de travail...

### L'impact de la crise économique

Un dernier paramètre doit enfin être évoqué pour comprendre le désintérêt dont souffrent actuellement les assistant(e)s maternel(le)s : l'impact de la crise économique. Si cette dernière frappe l'ensemble de la société et tous les modes d'accueil du jeune enfant en 2015, les assistant(e)s maternel(le)s sont vraisemblablement les plus concernés.

Là-encore, les raisons expliquant ce constat sont plurielles :

- la hausse du chômage fait diminuer le besoin d'accueil du jeune enfant ;
- les familles opèrent des calculs financiers et ont un besoin croissant de modularité : elles combinent alors différents modes d'accueils et aménagent leur rythme professionnel avec des temps partiels et/ou des journées de RTT ;
- le recours au « système D » se développe en s'appuyant notamment sur le réseau familial.

#### Ce que disent les parents...

*« Certaines, je me suis honnêtement demandé comment c'était possible qu'elles aient leur agrément. L'environnement, c'était sale, c'était très personnel mais voilà. Une dame avait 5 chiens et ça se sent ! Elle avait des couvertures sur tous les canapés, elle était un peu négligée et elle n'était pas très claire. Je n'ai pas eu un très bon ressenti, je n'étais pas rassurée. » - Madame C.*

### 2.3. Récapitulatif des forces et faiblesses des différents modes d'accueil

Si les crèches collectives sont clairement préférées par les parents, toutes les formules présentent toutefois à leurs yeux des avantages et des inconvénients.

### Assistant(e)s maternel(le)s

Avantages	Inconvénients
Un cadre « familial » et bienveillant	Des vocations souvent par défaut
Un accueil davantage individualisé	Un moindre niveau de formation et de qualification
Des horaires potentiellement négociables	Un manque apparent de professionnalisme
Une possibilité, pour les parents, de choisir leur assistant(e) maternel(le)	Une image écornée en termes de sérieux et de responsabilité
Un rôle de soutien à la fonction parentale	Un environnement de vie et de travail pas toujours attractif
Une continuité éventuelle de la garde d'enfant pour le périscolaire et pour les fratries	Une relation parfois ambivalente avec les parents
Un rôle explicatif des aspects administratifs et des aides auprès des parents	Des possibilités de financement méconnues, un décalage de trésorerie et un rôle d'employeur difficile à assumer
Des familles finalement satisfaites de leur mode d'accueil et de la relation de confiance qui existe avec l'assistant(e) maternel(le)	Une absence de continuité garantie en cas d'arrêt maladie
	Un choix souvent par défaut au départ
	Un « rapport de force » en défaveur des parents dans certains territoires

### Crèches collectives

Avantages	Inconvénients
Un mode d'accueil considéré comme plus adapté à l'épanouissement de l'enfant	Un environnement jugé bruyant, source de fatigue pour les enfants et pour les professionnels
Une équipe de professionnels	Un accueil moins individualisé
Un environnement de qualité et sécurisé	Une amplitude horaire relativement restreinte
Une option moins coûteuse (coût total + avantages en nature)	Un refus d'accueillir les enfants lorsqu'ils sont malades
Une formule perçue comme plus facile à mettre en œuvre et à gérer	Des procédures d'admission perçues comme opaques par les parents
Un engouement général porté par l'entourage	
Un projet pédagogique clair	
Un mélange des âges	

## Micro-crèches

Avantages	Inconvénients
Des petites structures qui permettent un accueil plus individualisé	Des coûts qui peuvent être élevés pour certains ménages et très différents d'une structure et d'un territoire à l'autre
Des locaux généralement récents	Des établissements dirigés par des gestionnaires à la culture prioritairement « commerciale »
Des tarifs qui se rapprochent de ceux des assistant(e)s maternel(le)s lorsque les parents perçoivent la Prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE)	Des équipes plus petites (trois à quatre personnes seulement) et donc éventuellement plus fragiles – physiquement et psychologiquement
Des horaires qui peuvent être plus flexibles	Une absence de professionnels de santé dans la majorité des structures
Des projets pédagogiques souvent présentés et perçus comme étant innovants	Des établissements pas toujours rentables pour les gestionnaires lorsqu'ils n'en possèdent pas plusieurs
	Peu de mixité sociale parmi les familles inscrites
	Une absence de référent Caf et donc un manque d'informations sur les aides

## Crèches familiales

Avantages	Inconvénients
Des équipes pluridisciplinaires et un encadrement des assistant(e)s maternel(le)s	Une formule insuffisamment développée et connue, en perte de vitesse (des fermetures de places sont en cours) ?
Des temps collectifs pour les enfants accueillis	Des difficultés de recrutement des assistant(e)s maternel(le)s liées au niveau de salaire moins élevé et à un engagement professionnel plus important
Une formation continue et obligatoire des assistant(e)s maternel(le)s	
Une tarification offrant les mêmes avantages que les crèches collectives	Une impossibilité, pour les parents, de choisir leur assistant(e) maternel(le)
Un remplacement possible en cas d'arrêt maladie	Des procédures d'attribution perçues comme opaques, à l'instar des crèches collectives
Une rupture de l'isolement	
Un projet pédagogique partagé	
Un « rapport de force » plus équilibré avec les parents	
Des temps d'échange pour les assistant(e)s maternel(le)s	

## Des témoignages locaux...

**Madame H.** et son mari ont 38 ans et attendent leur premier enfant. Ils sont actuellement à la recherche d'un mode de garde, de préférence à proximité de leur domicile dans le 6<sup>e</sup> arrondissement de Lyon. Madame H. entame le neuvième mois de grossesse et a débuté les procédures de candidature pour des crèches municipales et une crèche inter-entreprises, accessible par le travail de son conjoint. Après avoir cherché des informations auprès de la PMI, elle souhaite s'orienter vers un mode collectif et n'a pas envisagé d'alternatives. Elle craint la relation employeur-employé et s'interroge sur le niveau de professionnalisme des assistant(e)s maternel(le)s.

**Madame A.** et son mari ont respectivement 36 et 37 ans et sont les parents d'un garçon de 4 ans, actuellement à l'école maternelle, et de jumeaux, en crèche municipale à Charly. L'aîné a été gardé en crèche familiale pendant 2 ans à Lyon, jusqu'au déménagement à Millery où il a pu intégrer la crèche municipale du village voisin - Charly -, les deux communes étant en partenariat. Dans cette crèche familiale, il a d'abord été gardé par une assistante maternelle avec laquelle l'expérience n'a pas été concluante, avant de changer. Tout cela a éprouvé les parents qui préfèrent à présent se tourner vers l'accueil collectif. Il a été difficile pour Madame H. de trouver un mode de garde qui accepte des jumeaux et peut finalement occuper la place d'urgence de la crèche de Charly trois jours par semaine. Jusqu'ici, les jours manquants étaient comblés par la prise de RTT ou l'aide des grands-parents. En

parallèle, Madame H. continuait de chercher une solution et semble pouvoir faire garder ses enfants pour les deux jours manquant dans une crèche d'entreprises à Montagny, en étant aidée financièrement par la PAJE. Afin de pouvoir combiner les différentes localisations – Madame H. parle elle-même de « bricolage » –, l'aîné est inscrit en accueil périscolaire.

**Monsieur E.** et sa conjointe ont un petit garçon de 2 ans et demi actuellement gardé en crèche municipale à Meyzieu, commune où ils résident. A la naissance de l'enfant, ils ont quitté Lyon et se sont trouvés hors des délais d'inscriptions en crèche. Ils se sont alors tournés vers une assistante maternelle qui a gardé leur enfant pendant un an et demi. Pour Monsieur E., il s'agit d'une bonne transition entre la cellule familiale et le collectif puisqu'elle apporte un cadre chaleureux et un accueil individualisé. Il aimerait reproduire cette expérience en deux étapes (assistant(e) maternel(le) puis crèche) avec ses futurs enfants mais avoue être assez en retrait dans le choix du mode de garde et la gestion administrative, laissant ces tâches à sa conjointe. Il signale s'appuyer sur sa belle-famille, qui réside à Chassieu, en cas d'imprévus.

**Monsieur B.** et sa conjointe sont les parents d'un petit garçon de 3 ans et demi. En parallèle d'une demande de crèche municipale dans le 8<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, Monsieur B. a

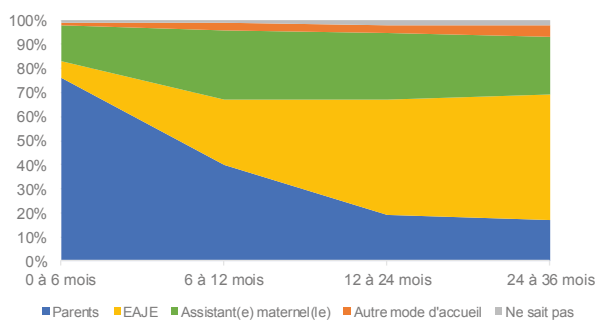
cherché un(e) assistant(e) maternel(le). Après 50 appels téléphoniques et trois entretiens, ils ont retenu une assistante maternelle proche de leur domicile qui leur paraissait honnête et avec laquelle ils avaient un bon contact. Monsieur B. souligne l'importance qu'elle soit flexible, notamment en raison de l'absence de famille résidant à Lyon. L'enfant est à présent en maternelle dans une école privée et est toujours gardé par cette assistante maternelle en périscolaire. Si Monsieur B. et sa conjointe avaient initialement préféré un accueil collectif, ils sont finalement très satisfaits de leur choix.

**Madame R.** et son conjoint ont deux enfants, un garçon de 4 ans actuellement en première année de maternelle et une fille de 2 ans. La petite fille est actuellement dans une crèche municipale, la même que celle où était son frère, située à proximité du domicile familial à Gerland (Lyon, 7<sup>e</sup>). Cette crèche était complétée jusqu'en 2015 par une micro-crèche, en extension d'horaires, ce qui apparaissait comme un confort supplémentaire. Madame R. est parent délégué de la crèche depuis 3 ans. Elle et son mari souhaitaient à tout prix un mode d'accueil collectif et affirment être chanceux d'avoir eu une place dans une crèche, qui plus est, celle qu'ils souhaitaient. Ils apprécient aujourd'hui d'être en contact avec une équipe de professionnels, que l'autonomie de leur enfant soit valorisé ainsi que le coût raisonnable de leur mode de garde.

Etc.

## ... confirmés par les enquêtes nationales

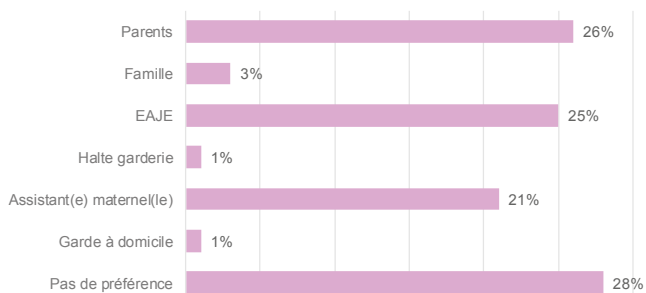
**Mode de garde perçu comme étant le plus adapté à l'enfant selon son âge**



Source : TMO enquête nationale baromètre petite enfance, septembre 2015

Les six premiers mois d'un enfant, 76% des parents considèrent être le mode de garde le plus adapté. Au-delà de six mois, la part des parents qui perçoivent l'assistant(e) maternel(le) comme étant le meilleur mode de garde pour leur enfant est constante, environ 30%.

**Mode d'accueil souhaité par les parents d'enfants de moins de 3 ans**



Source : TMO enquête nationale baromètre petite enfance, septembre 2015

Le mode d'accueil individuel par un(e) assistant(e) maternel(le) est le 3<sup>e</sup> choix des parents. 21% d'entre eux souhaitent faire garder leur enfant par un(e) assistant(e) maternel(le) et 83% ont obtenu une place en accueil individuel. (TMO enquête nationale baromètre, septembre 2015)

### 3. Un décalage qui a des conséquences : territoires en tension d'un côté, assistant(e)s maternel(le)s au chômage de l'autre

Le décalage observé, entre les possibilités offertes sur le terrain et les aspirations des familles, a deux grandes conséquences.

#### 3.1. Des territoires en tension

##### 3.1.1. Des indicateurs démographiques qui mettent en lumière la tension sur certains territoires

###### Des naissances en augmentation

Sur la Métropole de Lyon, les naissances ont augmenté de 14% en onze ans. Le plus grand nombre de naissances est survenu dans le sud est de Lyon et de la Métropole, avec respectivement +34% dans le 7<sup>e</sup> arrondissement et +31% aux Portes du Sud.

Sur les neuf arrondissements de Lyon, quatre ont vu le nombre de naissances baisser sur leur territoire (1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>) notamment dans le 1<sup>er</sup> arrondissement avec -16% de naissances en onze ans.

Sur les territoires limitrophes au nord de Lyon, le nombre de naissances a également diminué sur Ouest Nord (-8%) et stagné sur Plateau Nord.

La tendance sur les onze dernières années montre que le Centre et Lônes et coteaux du Rhône ont une croissance constante en termes de naissances. Porte des Alpes, Portes du Sud, Rhône Amont et Val d'Yzeron sont des territoires dont la dynamique des naissances n'a pas cessé d'augmenter depuis 2004. Si ces tendances se confirment, ils feront partis des zones ayant un besoin important de mode d'accueil du jeune enfant.

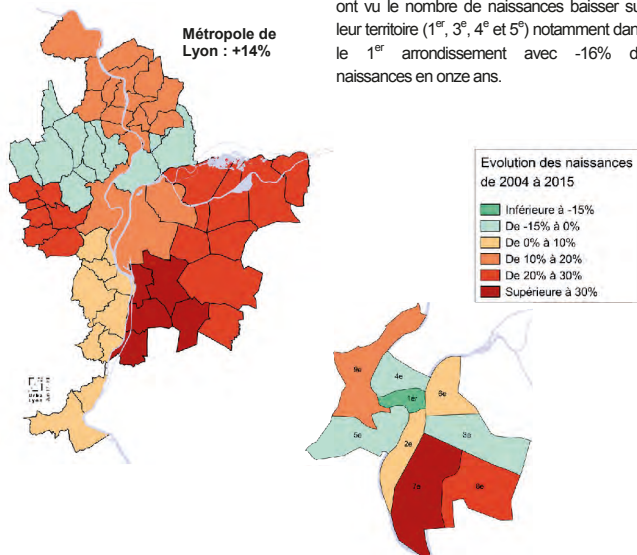
###### Une baisse de la scolarisation des enfants de moins de 3 ans

Parallèlement à la hausse des naissances, le taux de scolarisation des enfants de moins de 3 ans est de 14,6% dans la Métropole à la rentrée 2016 contre 11,7% au niveau national. Ce taux fluctue légèrement depuis quelques années. Cependant depuis dix-sept ans, le taux national s'est effondré. En 1999, 35% des enfants de moins de trois ans étaient scolarisés. Cette tendance vient aussi gonfler la demande en modes de garde.

###### De plus en plus de femmes travaillent à temps plein

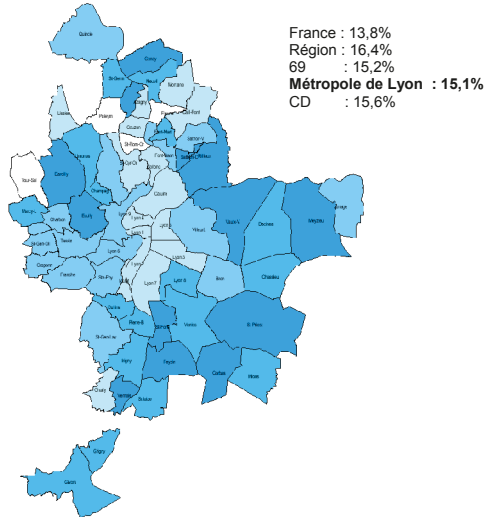
Les problématiques de modes de garde sont étroitement liées à la situation professionnelle des familles. En quinze ans, les femmes salariées occupées sont 20% plus nombreuses (1999-2014) alors que l'ensemble des salariés occupés a augmenté de 15%. Cette tendance est particulièrement soutenue sur les Conférences territoriales des Maires du Centre, Rhône Amont, Val de Saône et Val d'Yzeron. Les conditions de

Taux d'évolution des naissances entre 2004 et 2015



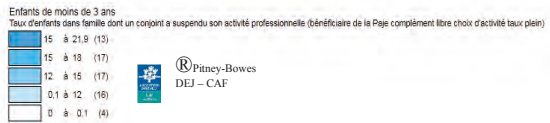
Source : Insee, états civils 2015

**Part des enfants de moins de 3 ans dans une famille dont un conjoint a suspendu son activité professionnelle**

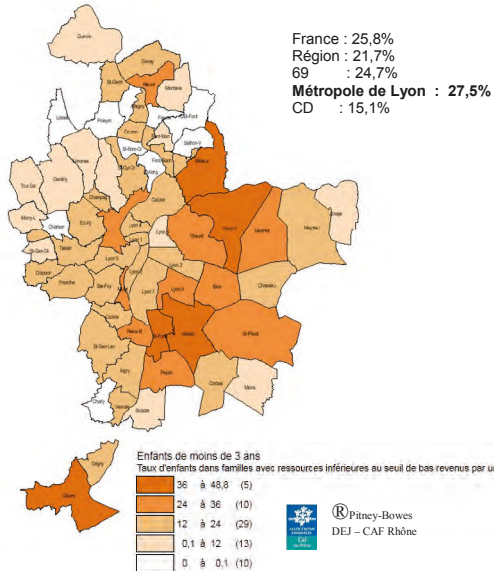


travail des femmes se sont aussi améliorées car elles sont moins touchées par l'augmentation du temps partiel et de l'emploi précaire. Entre 1999 et 2009, la population active à temps partiel a globalement augmenté de 15% mais seulement de 9% pour les femmes. Ce taux est passé à 4% pour la population active et à 1% pour les femmes entre 2009 et 2014. La part des femmes dans la population active à temps partiel passe ainsi de 81% en 1999 à 74% en 2014. Sur certains territoires, le nombre de femmes à temps partiel est même en baisse au sud (Lônes et coteaux du Rhône, Portes du Sud, Porte des Alpes) et au nord (Ouest Nord et Plateau Nord).

Source : Caf et MSA 2014 (Imaje)



**Part des enfants de moins de 3 ans dans une famille avec des ressources inférieures au seuil de bas revenus par unité de consommation**



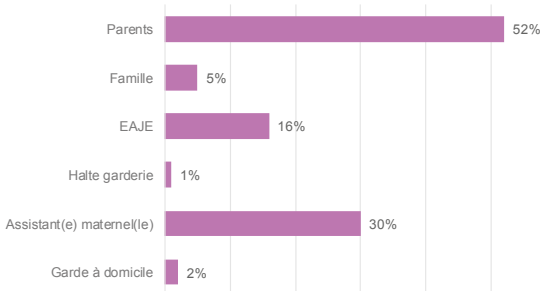
**La suspension d'activité à l'arrivée d'un enfant, un choix ou une contrainte en fonction des revenus**

La suspension d'activité professionnelle d'un parent concerne près de 15% des enfants de moins de 3 ans de la Métropole. Les familles des communes de la deuxième couronne autour de Lyon ont davantage suspendu leur activité professionnelle pour garder leur enfant. Cette tendance peut être le signe soit d'un choix, soit d'un manque d'équipements sur ces territoires.

La part des enfants de moins de 3 ans dans une famille à bas revenus laisse à penser que, sur certaines communes, le choix de garder soi-même son enfant serait lié à une difficulté de financement d'un mode d'accueil, notamment au sud et à l'est de la Métropole. Par ce constat, ces territoires peuvent exprimer de forts besoins. Les communes les plus concernées seraient Saint-Fons, Saint-Priest, Vénissieux, Vaulx-en-Velin et Rillieux-la-Pape.

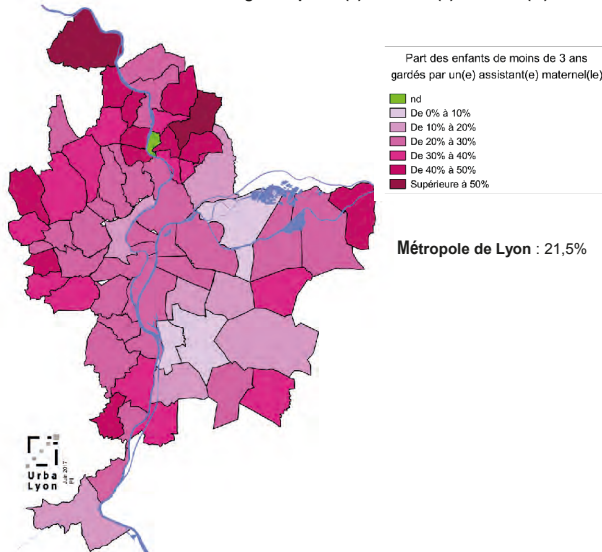
Source : Caf et MSA 2014 (Imaje)

### Mode d'accueil recouru par les familles d'enfants de moins de 3 ans



Source : TMO enquête nationale baromètre petite enfance, septembre 2015

### Part des enfants de moins de 3 ans gardés par un(e) assistant(e) maternel(le)



Source : Métropole de Lyon, données 2015 et Insee RP 2014

### 3.1. 2. Le choix et le non-choix d'un mode d'accueil individuel : des problématiques différentes par territoire

#### Quasiment une famille sur trois a recours à un(e) assistant(e) maternel(le)

L'analyse du mode de garde souhaité par les familles (cf. p.21) montre qu'environ un quart d'entre elles s'orientent vers les EAJE, moins d'un quart vers les assistant(e)s maternel(le)s, et un quart préfère garder leur enfant elles-mêmes. Dans la pratique, 16% des parents ont obtenu une place en EAJE. Il est estimé que 50% des souhaits de place en EAJE sont satisfaits. Leur choix de repli semble dans un premier temps s'orienter vers la garde par un des parents, puisque 52% ont finalement recours à cette solution. Au final, 30% des familles ont un mode de garde individuel alors qu'elles n'étaient que 21% à souhaiter ce type d'accueil pour leur enfant.

#### Le nord et le sud de la Métropole, des besoins similaires mais une offre et des pratiques différentes

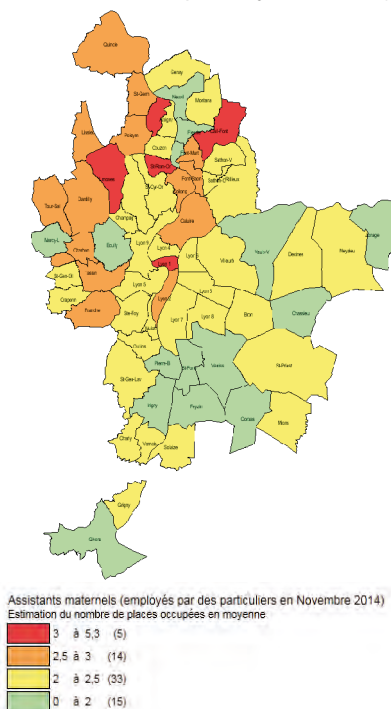
Sur la Métropole, 21,5% des enfants de moins de trois ans sont gardés par un(e) assistant(e) maternel(le). Dans les territoires au nord et à l'ouest, proportionnellement, ce type de garde individuelle est davantage pratiqué. Quasiment un enfant en bas âge sur trois est gardé chez un(e) assistant(e) maternel(le) dans le Val de Saône et le Val d'Yzeron. C'est également le cas dans les territoires du nord ouest où le taux d'occupation par assistant(e) ma-



ternel(le) est le plus élevé, dépassant parfois plus de trois enfants par professionnel(le). Sur ces communes, le mode de garde individuel est largement pratiqué, notamment pour compenser le manque de place en EAJE (cf. p.10). Cette situation révèle une certaine tension pour les assistant(e)s maternel(le)s qui sont en suractivité.

A l'inverse, au sud de l'agglomération, dans la Conférence territoriale des maires Portes du Sud, seulement un enfant de moins de trois ans sur dix dispose d'une place en accueil individuel. Avec un faible taux d'équipement collectif et individuel et une augmentation des naissances importante, les familles ne s'orientent pas pour autant vers les assistant(e)s maternel(le)s qui sont plutôt en sous-activité. Ces familles semblent davantage exposées à une situation de précarité. Une part importante des enfants de moins de trois ans sont dans des familles à bas revenus (cf. p.23). Avec une faible sollicitation de modes de garde externes, la suspension d'activité à l'arrivée d'un enfant semble ici être un choix par défaut.

### Estimation du taux d'occupation moyen des assistant(e)s maternel(le)s



Source : Caf et MSA 2014 (Imaje)

**\*Taux d'entrée et taux de sortie** : le taux d'entrée correspond au nombre d'assistant(e)s maternel(le)s ayant fait l'objet d'une déclaration au centre Pajemploi en année N mais pas en année N-1, rapporté au total des assistant(e)s maternel(le)s en N-1. Il s'agit du même calcul pour les taux de sortie avec les assistant(e)s maternel(le)s qui n'ont pas fait de déclaration.

\*\*« Les métiers en 2022 : rapport du groupe Prospective des métiers et qualifications », avril 2015, Dares et France Stratégie.

**Définitions :**

- Les catégories A correspondent aux demandeurs d'emploi sans emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi.
- Les catégories B et C désignent les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois pour les cat. B) ou longue (plus de 78 heures au cours du mois pour les cat. C).

### 3.2. Des assistant(e)s maternel(le)s au chômage

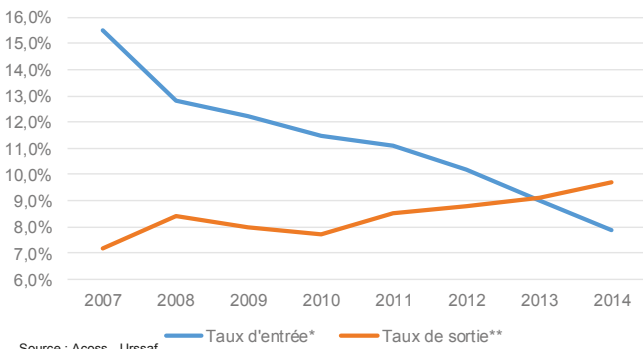
#### 3.2.1. Au niveau national, plus de sorties que d'entrées\* depuis 2013

L'infléchissement du nombre de parents ayant recours à un(e) assistant(e) maternel(le) se ressent également sur le nombre d'assistant(e)s maternel(le)s en France. En 2013, il baisse de 0,3% et en 2014, de 1,8%. Cette baisse est notamment expliquée par un nombre de plus en plus important de sorties de la profession que d'entrées depuis

plusieurs années. A partir de 2013, le nombre d'assistant(e)s maternel(le)s entrant dans la profession ne compense plus le nombre de sorties. Ces sorties seraient en partie liées aux départs en retraite. Mais le nombre d'entrées dans la profession laisse présager une tendance à la pénurie des assistant(e)s maternel(le)s malgré la convention signée entre l'Etat et la Cnaf prévoyant 20 000 enfants supplémentaires

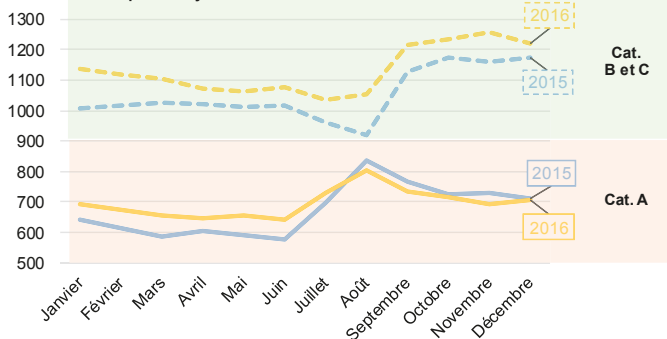
de moins de 3 ans ayant ce mode de garde. Les résultats des recherches de la Dares et de France Stratégie\*\* indiquent dans le rapport « les métiers en 2022 » que les assistant(e)s maternel(le)s figureraient parmi les familles professionnelles les plus pourvoyeuses d'emplois entre 2012 et 2022. Mais le constat est plus alarmant. Le nombre d'enfants de moins de 3 ans gardés par un(e) assistant(e) maternel(le) baisse encore de 1,3% entre 2014 et 2015. Le nombre d'heures facturées baisse de 1,5% alors qu'en EAJE, il augmente de plus de 3% sur cette période.

Taux d'entrée et de sortie\*\* de la profession des assistant(e)s maternel(le)s en France



Source : Acoess - Urssaf

Nombre d'assistant(e)s maternel(le)s sans aucune activité en demande d'emploi dans la Métropole de Lyon



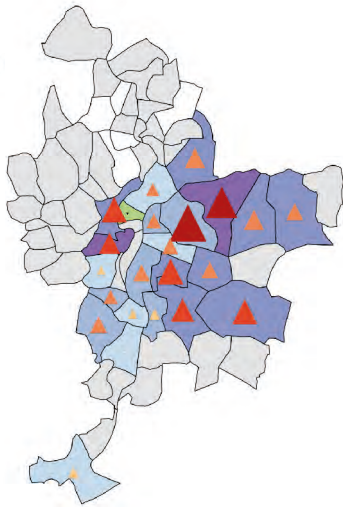
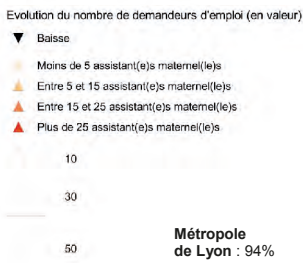
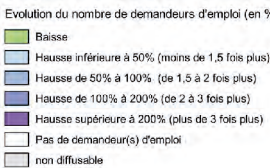
Source : Pole Emploi

#### 3.2.2. Assistant(e) maternel(le) : un métier fortement touché par le chômage depuis cinq ans

A l'échelle de la Métropole de Lyon, l'Urssaf note qu'en 2016 un(e) assistant(e) maternel(le) sur quatre (25%) n'exerce pas ou plus. Ces assistant(e)s maternel(le)s ne sont pas tou(te)s inscrit(e)s en demande d'emploi. C'est pourquoi, fin 2016, 7,6% des assistant(e)s maternel(le)s sont demandeur(euse)s d'emploi sans aucune activité. Leur nombre a augmenté de 94% en cinq ans. Les assistant(e)s maternel(le)s en demande d'emploi avec une activité réduite représentent 13,1% des assistant(e)s maternel(le)s de la Métropole de Lyon et leur nombre a plus que triplé en cinq ans. Par rapport à la population active, les demandeurs d'emploi sans activité représentent 18,9% et ont augmenté de 23% entre 2011 et 2016. Les demandeurs d'emploi avec une activité réduite représentent 6,6% de la population active de la Métropole de Lyon. Ils ont connu une hausse de 47% en cinq ans.

En termes de saisonnalité du chômage, le nombre d'assistant(e)s maternel(le)s sans aucune activité en demande d'emploi est en légère baisse sur les six premiers mois de l'année. Ils/elles sont ensuite fortement confronté(e)s au chômage durant les vacances d'été et reprennent une activité

Evolution du nombre d'assistant(e)s maternel(le)s demandeur(euse)s d'emploi catégorie A décembre 2011 - décembre 2016



progressive en septembre, jusqu'à la fin de l'année. Cependant, il existe une forte corrélation inversée entre les demandeur(euse)s d'emploi sans activité et ceux/elles ayant une activité réduite. Ce qui laisse à penser que les assistant(e)s maternel(le)s sans aucune activité ont des difficultés à sortir intégralement du chômage et continuent à se déclarer demandeur(euse)s d'emploi lorsqu'ils/elles trouvent quelques contrats. Ce qui peut être aussi un choix stratégique de leur part.

A noter, le nombre d'assistant(e)s maternel(le)s sans aucune activité en demande d'emploi est stable entre fin 2015 et fin 2016.

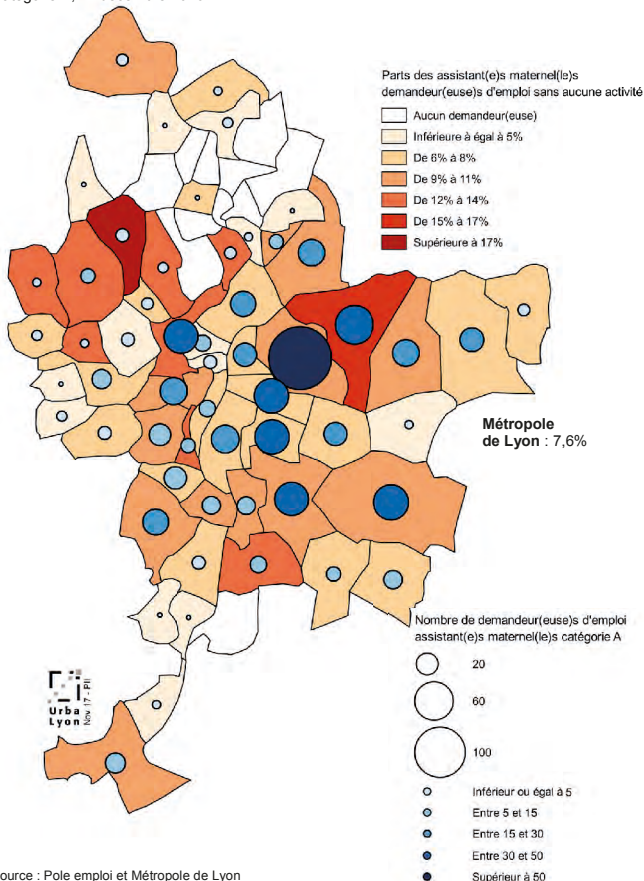
**3.2.3. Un nombre plus important d'assistant(e)s maternel(le)s sans aucune activité à l'est de la Métropole de Lyon, mais une proportion plus faible qu'à l'ouest**

Villeurbanne est la commune comptabilisant le plus d'assistant(e)s maternel(le)s sans aucune activité en demande d'emploi. Leur nombre a doublé en cinq ans. Fin 2016, ils/elles sont 9,6% à être dans cette situation sur ce territoire.

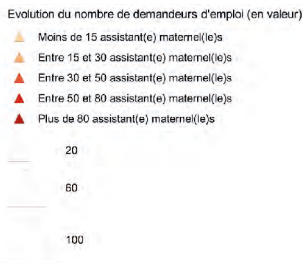
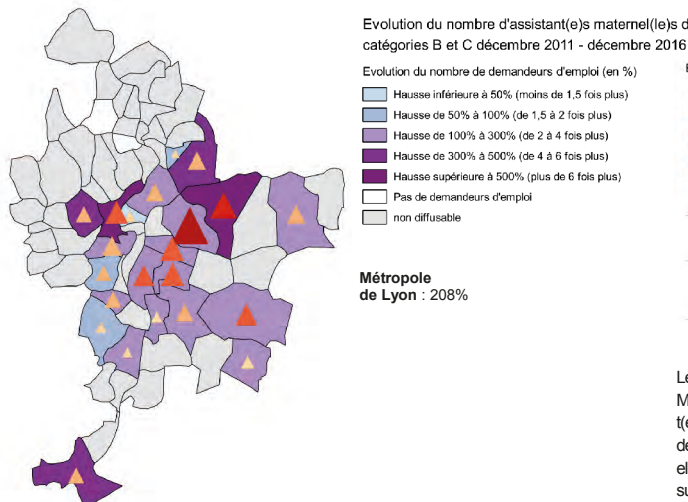
La situation des assistant(e)s maternel(le)s sur la commune de Vaulx-en-Velin semble critique car ils/elles sont plus de 16% sans activité et leur nombre a été multiplié par quatre en cinq ans.

Dans les communes du quart sud-est de la Métropole, la part des assistant(e)s maternel(le)s sans activité est inférieure à la moyenne du Grand Lyon mais la hausse du nombre de ces demandeur(euse)s d'emploi est plus importante que celle de la Métropole. Dans ces communes, le nombre d'assistant(e)s maternel(le)s en demande d'emploi sans activité a doublé, voire triplé.

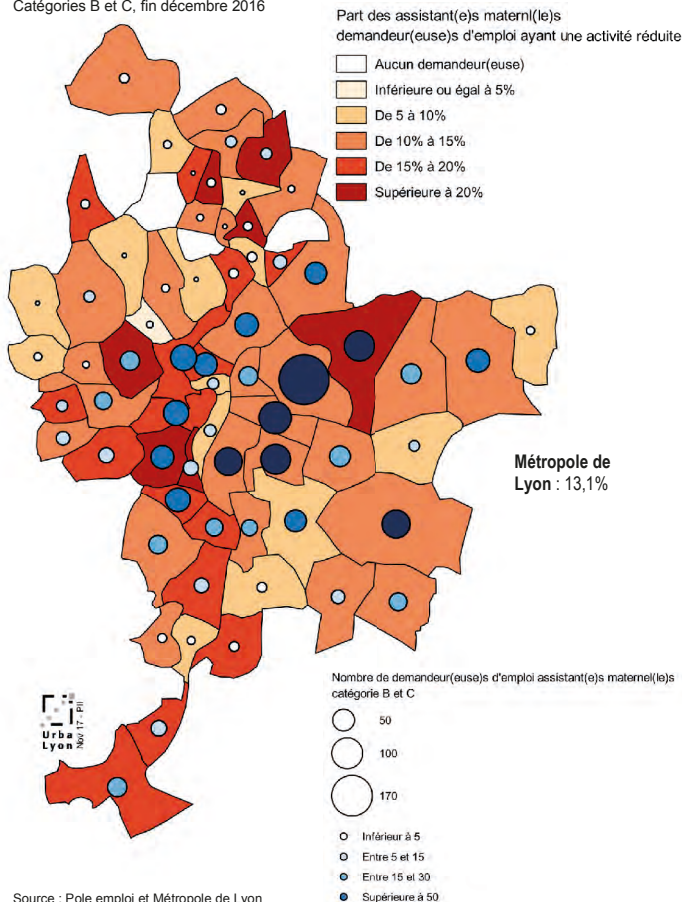
**Assistant(e)s maternel(le)s sans aucune activité, demandeur(euse)s d'emploi Catégorie A, fin décembre 2016**



Source : Pole emploi et Métropole de Lyon



**Assistant(e)s maternel(le)s ayant une activité réduite, demandeur(euse)s d'emploi**  
Catégories B et C, fin décembre 2016



Les communes situées à l'ouest de la Métropole comptabilisent moins d'assistant(e)s maternel(le)s en demande d'emploi déclarant une activité réduite. En revanche, ils/elles représentent une part plus importante sur le nombre total d'assistant(e)s maternel(le)s que sur les autres communes.

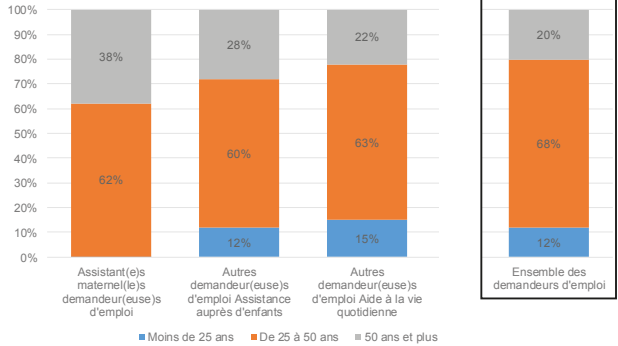
A Vaulx-en-Velin, la situation est critique. Ils/elles sont plus de 22% à être en demande d'emploi déclarant une activité réduite. Ils/elles sont six fois plus nombreux(euses) qu'en 2011. Dans le 9<sup>e</sup> arrondissement, à Ecully et à Rillieux-la-Pape; la situation est préoccupante. Ce constat concerne entre 14% et 20% des assistant(e)s maternel(le)s. Mais les hausses en cinq ans sont supérieures à 300% et jusqu'à 500% pour le 9<sup>e</sup> arrondissement.

**3.2.4. Le nord de la Métropole préservé du chômage des assistant(e)s maternel(le)s**

Certaines communes au nord de la Métropole ne comptent aucun(e) assistant(e) maternel(le) en demande d'emploi. Cette situation exceptionnelle s'explique par plusieurs facteurs :

- une faible part des enfants de moins de 3 ans dont un parent a suspendu son activité professionnelle ;
- une faible part des enfants de moins de 3 ans dans une famille aux ressources inférieures au seuil de bas revenus par unité de consommation ;
- un taux d'occupation des assistant(e)s maternel(le)s plutôt élevé ;
- une part élevée des enfants de moins de 3 ans gardés par un(e) assistant(e) maternel(le) élevée, notamment à cause du faible nombre de places en collectif.

**Age des demandeurs d'emploi par type de métier  
dans la Métropole de Lyon Catégorie ABC, fin décembre 2016**



**3.2.5. Des assistant(e)s maternel(le)s au chômage plus âgé(e)s mais autant qualifié(e)s et diplômé(e)s que leurs homologues de l'assistance auprès d'enfants\***

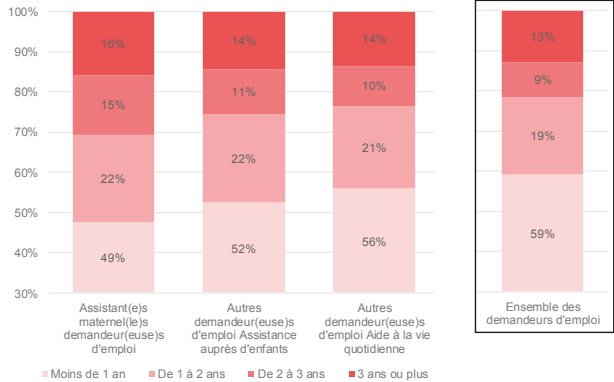
Les assistant(e)s maternel(le)s en demande d'emploi sont en moyenne plus âgés que les autres assistant(e)s auprès d'enfant, d'aide à la vie quotidienne ou de l'ensemble des demandeurs d'emploi de la Métropole. 38% ont 50 ans et plus. Ces demandeurs d'emploi ont souvent plus de difficulté à retrouver un emploi. Les assistant(e)s maternel(le)s seraient donc plus impacté(e)s par ce phénomène. La part des assistant(e)s maternel(le)s au chômage de très longue durée le confirme. Elle concerne 31% d'entre eux/elles contre 25% des autres assistant(e)s auprès d'enfant et 22% de l'ensemble des demandeurs.

Contrairement aux représentations qui ont pu être évoquées lors des entretiens, les assistant(e)s maternel(le)s ne sont pas moins qualifié(e)s ni moins diplômé(e)s que les professionnels travaillant dans le collectif.

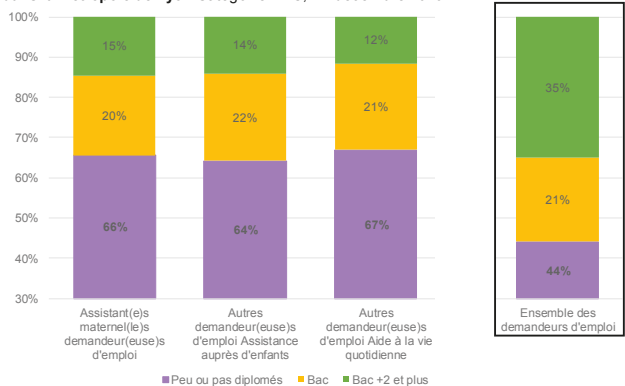
Le faible niveau de qualification concerne 29% des assistant(e)s maternel(le)s, contre 49% des autres assistant(e)s auprès d'enfant et 44% de l'ensemble des demandeurs d'emploi.

Leur niveau de diplôme, qui peut être lié à un parcours professionnel antérieur à celui du métier d'assistant(e) maternel(le), est plus faible que l'ensemble des demandeurs d'emploi de la Métropole, mais équivalent à celui des autres professionnels de l'enfance et de la vie quotidienne.

**Ancienneté de chômage des demandeurs d'emploi par type de métier  
dans la Métropole de Lyon Catégorie ABC, fin décembre 2016**



**Niveau de formation des demandeurs d'emploi par type de métier  
dans la Métropole de Lyon Catégorie ABC, fin décembre 2016**



\*A noter : les assistant(e)s maternel(le)s font partie des métiers de l'assistance auprès d'enfants, qui font eux-mêmes partie de l'aide à la vie quotidienne.

Source : Pole emploi et Métropole de Lyon

### Méthodologie de l'analyse synthétique

A partir des différents indicateurs présentés dans cette publication, nous pouvons qualifier la situation de l'offre et de la demande d'emploi dans les conférences territoriales des maires. Afin de dégager des tendances, nous nous sommes basés sur les indicateurs suivants :

#### Pour la demande :

- ◆ l'évolution des naissances
- ◆ l'évolution de la population des enfants de moins de 3 ans
- ◆ l'évolution du travail des femmes
- ◆ la suspension d'activité des familles ayant un enfant de moins de 3 ans
- ◆ les familles ayant des enfants de moins de 3 ans avec des ressources inférieures au seuil de bas revenus
- ◆ les familles monoparentales ayant des enfants de moins de 3 ans

#### Pour l'offre :

- ◆ les taux d'équipement d'accueil collectif et individuel
- ◆ le taux d'occupation des assistant(e)s maternel(le)s
- ◆ la part et l'évolution des assistant(e)s maternel(le)s en demande d'emploi sans activité
- ◆ la part et l'évolution des assistant(e)s maternel(le)s en demande d'emploi avec une activité réduite

## 3.3. En résumé, une offre qui ne rencontre pas la demande des familles sur tous les territoires

### Centre

L'offre et la demande sont à l'image de celles que l'on trouve dans l'ensemble de la Métropole de Lyon. La situation ne semble pas critique ni particulière. L'offre et la demande théoriques sont, globalement, en adéquation.

### Lônes et coteaux du Rhône

La demande et les besoins n'ont pas connu de grands changements ni de forte augmentation. L'offre individuelle tend à compenser un peu l'offre en accueil collectif. Mais cela peut mettre les assistant(e)s maternel(le)s en concurrence sur un marché où la demande est atone. Leur activité est donc moins dynamique, avec un taux d'occupation plus faible et une part plus importante de demande d'emploi liée à une activité partielle.

### Ouest Nord

Dans ce territoire, la demande semble en baisse notamment par rapport à la baisse de la population des enfants de moins de 3 ans. Le taux d'équipement des modes d'accueil étant élevé et au vu de la part importante des suspensions d'activité et du faible taux d'enfants de moins de 3 ans dans des familles ayant des bas revenus, il semble que le mode de garde pratiqué soit plutôt un choix qu'une contrainte. L'offre serait ici devenue plus importante que la demande, ce qui expliquerait la forte augmentation des assistant(e)s maternel(le)s en demande d'emploi sans activité.

### Plateau Nord

La demande n'est pas vraiment en hausse mais les familles en demande sont plus vulnérables sur ce territoire. Les femmes travaillent davantage et sont plus souvent à temps plein. Cependant, la suspension d'activité est plus importante, avec davantage de familles monoparentales dans les communes de ce bassin de vie. Les enfants de moins de 3 ans dans des familles ayant des bas revenus sont également surreprésentés. L'offre est équivalente à celle de la Métropole mais le taux des assistant(e)s maternel(le)s en demande d'emploi sans activité est en forte augmentation. L'offre pourrait répondre à la demande quantitativement mais ne répondrait pas aux besoins spécifiques de ces familles en termes de coût mais aussi d'horaires.

### Porte des Alpes

Avec une forte augmentation des naissances, ce territoire affiche une demande en hausse. L'offre et l'occupation des assistant(e)s maternel(le)s sont proches de la moyenne métropolitaine. Le marché du travail leur est plutôt favorable.

### Portes du Sud

Ce bassin de vie affiche la plus forte augmentation des naissances en dix ans. Le profil des familles ayant un enfant de moins de 3 ans est similaire à celui de Plateau Nord. Ce sont donc des familles plus vulnérables. Cependant, dans ces communes, l'offre collective et individuelle est faible. Elle répond peu à la demande, ce qui explique une part importante de suspension d'activité.

## Rhône Amont

Tout comme le territoire limitrophe ci-dessus, Rhône Amont est confronté à une forte demande, avec des familles davantage en situation de précarité. L'offre individuelle compenserait un peu le déficit d'offre en accueil collectif. Néanmoins, cela ne permet pas d'assurer le plein emploi pour les assistant(e)s maternel(le)s qui sont davantage en demande d'emploi sans activité. Ce territoire a connu par ailleurs la plus forte augmentation de demande d'emploi en cinq ans. Ces communes pourraient faire partie de celles dans lesquelles un grand nombre d'agrèments a été délivré à un moment, de surcroît à des personnes n'ayant pas nécessairement toutes les compétences, les fondamentaux et les savoir-être nécessaires pour ce métier.

## Val de Saône

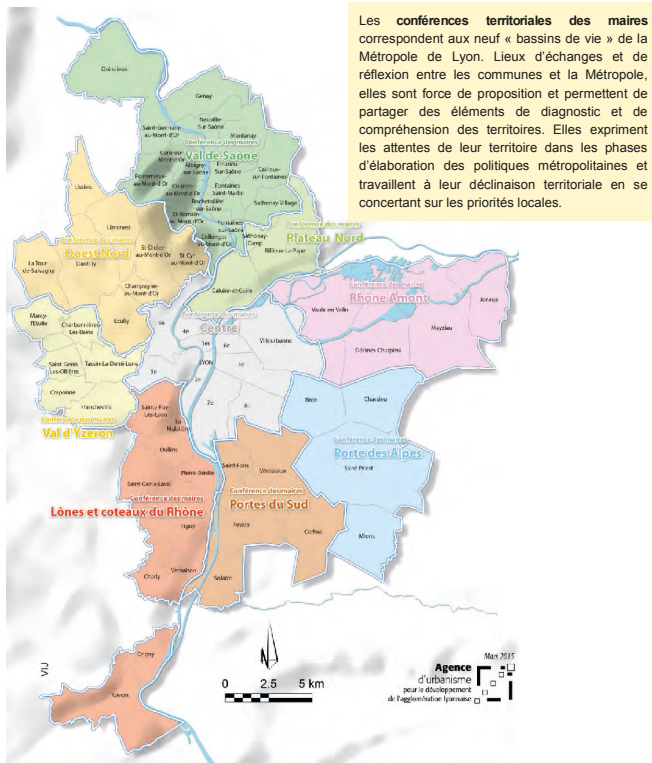
La forte augmentation de la population de moins de 3 ans ainsi que du nombre de femmes travaillant donne au territoire l'image d'une demande importante soulignée par une faible part de familles en suspension d'activité. Dans ces communes l'offre individuelle semble couvrir davantage la demande que l'offre d'accueil collectif. Le marché du travail est plus favorable pour les assistant(e)s maternel(le)s dans ce bassin de vie. Cependant, ils/elles sont en suroccupation par rapport au reste de la Métropole. Ce phénomène tend à confirmer que la demande est forte et que de nouveaux projets d'accueil collectif permettraient de désengorger l'activité des assistant(e)s maternel(le)s.

## Val d'Yzeron

Dans ce territoire, la demande est similaire au Val de Saône, en forte augmentation. Néanmoins, l'offre y est abondante, en accueil collectif comme en accueil individuel. Ces deux types de mode d'accueil semblent en

concurrence au détriment de l'activité des assistant(e)s maternel(le)s. La demande d'emploi liée à une activité réduite est une situation qui touche beaucoup plus d'assistant(e)s maternel(le)s dans ces communes. La demande d'emploi globale a fortement augmenté en cinq ans. Cette tendance laisse à penser qu'au vu de la demande, le nombre d'assistant(e)s maternel(le)s s'est accru sur cette période. Même si la part des assistant(e)s maternel(le)s en demande d'emploi sans activité est faible, leur surreprésentation les amène à être confrontées à une activité réduite.

## Les conférences territoriales des maires de la Métropole de Lyon



## 4. Comment répondre à cette situation ?

### Quelques propositions formulées par l'ensemble des parties prenantes

**Les entretiens réalisés avec des professionnels coordinateurs, des acteurs de terrain et des parents font apparaître plusieurs pistes pour rééquilibrer le recours aux différents modes d'accueil sur le territoire de la Métropole de Lyon.**

Certaines pistes ne sont qu'au stade de la réflexion, d'autres seront prochainement expérimentées, d'autres encore ont été testées avec succès dans certaines localités.

Nous les présentons sommairement dans les pages suivantes, en laissant grand ouvert le débat sur leur faisabilité et leur traduction pratique.

#### **Mettre en place un guichet unique**

Instaurer un guichet unique constitue une première possibilité pour mieux faire connaître aux parents les différents modes d'accueil du jeune enfant.

Par-delà la mise en visibilité de la diversité de l'offre actuelle, ce dispositif permettrait également de créer un espace de dialogue avec les familles afin de discuter avec elles de leurs attentes ainsi que des avantages et des inconvénients que représente réellement tel ou tel mode d'accueil au regard de leurs situations.

Des initiatives concluantes sont d'ores-et-déjà à l'œuvre dans la région, comme les Point d'accueil et d'information petite enfance (PAIPE) à Lyon, par exemple. Les parents se tournent également vers les Maisons du Rhône/de la Métropole et les Relais d'assistant(e)s maternel(le)s (RAM).

#### **Faire de la pédagogie et communiquer auprès des parents**

L'information des parents est un thème central, s'agissant tout autant des tenants et des aboutissants de chaque mode d'accueil que du rôle d'employeur qu'ils peuvent être amenés à jouer. On constate en effet une méconnaissance de l'ensemble des procédures (admission en crèche collective ou contrat de travail pour les assistant(e)s maternel(le)s, notamment).

L'expérience montre que c'est souvent par manque d'information ou sur la base d'informations erronées que s'opèrent les choix des familles. Les parents doivent être informés dès la naissance de l'enfant.

Diffuser des messages simples et intelligibles dans la presse locale, par affichage municipal ou sur un site internet unique permettrait de communiquer de façon pédagogique sur ces différents enjeux.

De même, il conviendrait de permettre aux parents d'effectuer facilement une estimation claire des aides proposées par la Caf pour chaque mode d'accueil.

#### **Mieux former et accompagner les assistant(e)s maternel(le)s**

Un autre axe d'amélioration essentiel réside dans la formation et l'accompagnement des assistant(e)s



maternel(le)s. Il s'agirait ici de leur donner accès à des outils et méthodes pour mieux se valoriser.

L'expérience des « ateliers chômage » mis en place dans plusieurs communes de la Métropole de Lyon prouve que des résultats significatifs peuvent être obtenus, aussi bien dans la qualité de l'accueil du jeune enfant que dans la lutte contre le chômage des assistant(e)s maternel(le)s.

Il est à noter que dans le passé (avant la loi de protection de l'enfance de 2007), les puéricultrices de PMI disposaient de davantage de temps pour accompagner les assistant(e)s maternel(le)s et effectuer un suivi régulier tout au long de l'année.

### **Développer les RAM, MAM et les crèches familiales**

Des formules intermédiaires existent entre les crèches collectives et les assistant(e)s maternel(le)s : Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s (RAM), Maisons d'assistant(e)s maternel(le)s (MAM) et crèches familiales permettent tout à la fois de répondre aux attentes des parents et d'œuvrer à la professionnalisation/formation des assistant(e)s maternel(le)s.

Elles gagneraient à être développées afin de rapprocher les différents modes d'accueil sans faire pour autant disparaître leurs spécificités respectives.

Des compléments légaux semblent toutefois devoir être apportés à certains dispositifs (par exemple, aux MAM dont les fonctions et directions ne sont, à ce jour, pas clairement définies, ce qui risque à terme de faire surgir des conflits internes).

### **Délivrer une aide financière locale aux parents qui recourent aux assistant(e)s maternel(le)s**

Dans les territoires où l'accroissement du nombre de places en crèche collective est difficile et où le chômage des assistant(e)s maternel(le)s est élevé, la délivrance d'une aide financière locale aux parents recourant à une assistant(e) maternel(le) permettrait de répondre à une partie des demandes, sous réserve qu'une communication soit faite en direction des familles.

Cette option aurait également l'avantage d'avoir un coût plus faible, pour la collectivité, que la construction et la gestion de nouvelles crèches collectives.

### **Faire vivre un espace de dialogue inter-acteurs pour les professionnels de la petite enfance**

Enfin, un espace de dialogue entre les différents professionnels de la petite enfance apparaît comme nécessaire pour coordonner les actions sur le territoire métropolitain et délivrer un message clair au public (construction d'un plan d'animation et de communication auprès des parents, par exemple). C'est notamment le rôle de la Commission Petite enfance.

Les assistant(e)s maternel(le)s indépendant(e)s se sentent par ailleurs fréquemment isolé(e)s et bénéficient de peu d'espaces de rencontre et/ou de concertation. De même, les micro-crèches se développent fortement mais sont peu associées aux dynamiques institutionnelles (pas de référent Caf, notamment).

Enfin, il serait souhaitable d'intégrer également les parents à cette réflexion collective.

# Conclusion

## Méconnaissance et a priori entretiennent la subjectivité du regard posé sur les assistant(e)s maternel(le)s que seule l'expérience parvient à modifier

La Métropole de Lyon offre aux familles une grande diversité de modes d'accueil du jeune enfant sur l'ensemble de son territoire : crèches collectives, crèches familiales, micro-crèches, assistant(e)s maternel(le)s ou encore gardes à domicile forment une large palette de possibilités pour les parents désireux de faire garder leurs enfants en bas âge.

Pour autant, ces différentes options ne sont pas équitablement réparties dans l'espace métropolitain. Outre leur localisation, la demande dont elles font l'objet de la part des familles varie fortement et certains modes de garde sont davantage recherchés que d'autres selon les milieux sociaux et les quartiers.

Dans ces conditions, cette étude avait pour objectif d'établir un diagnostic global dans le but de parvenir à une meilleure synergie entre les différents modes d'accueil à l'échelle métropolitaine.

Il en ressort trois principaux enseignements.

- 1) **Une méconnaissance des différents modes d'accueil et de ce qu'ils impliquent**, notamment en termes de procédures et de financement.
- 2) **Un engouement général pour les crèches collectives du fait d'a priori positifs et d'une combinaison de facteurs** (économiques, sociaux, géographiques, culturels et psychologiques).
- 3) **Un choix des assistant(e)s maternel(le)s qui apparait souvent comme secondaire et se fait essentiellement sur des critères subjectifs et individuels** (ressenti, apparence, personnalité, etc.) mais qui donne finalement satisfaction aux parents une fois qu'un contexte de confiance a pu s'établir.

Il est par ailleurs à noter qu'au-delà des discours et des représentations, on observe des combinaisons entre différents modes d'accueil, rythmes professionnels et réseaux de solidarité qui témoignent d'un besoin croissant de modularité.

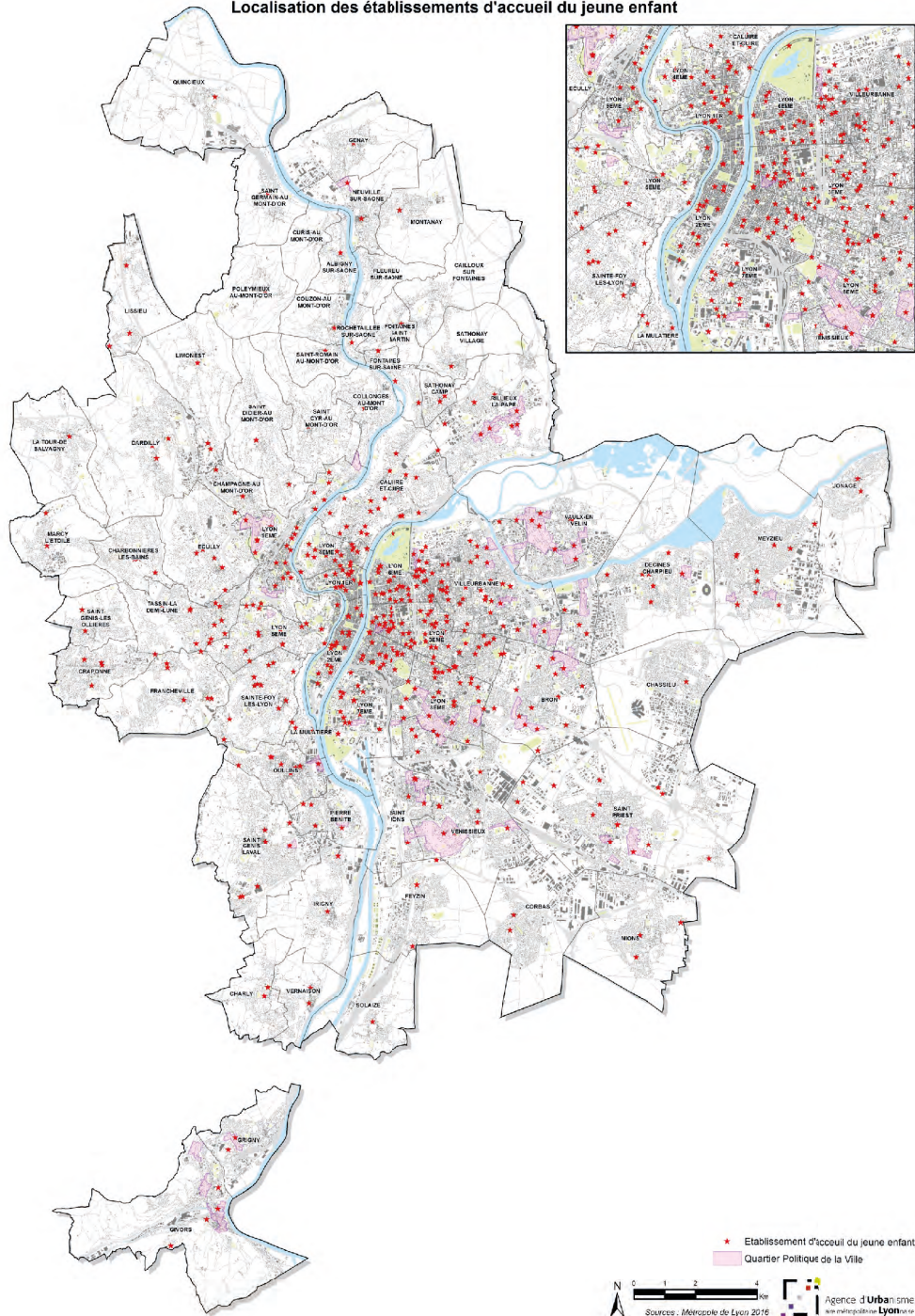
# Annexes

**Localisation des établissements d'accueil du jeune enfant**

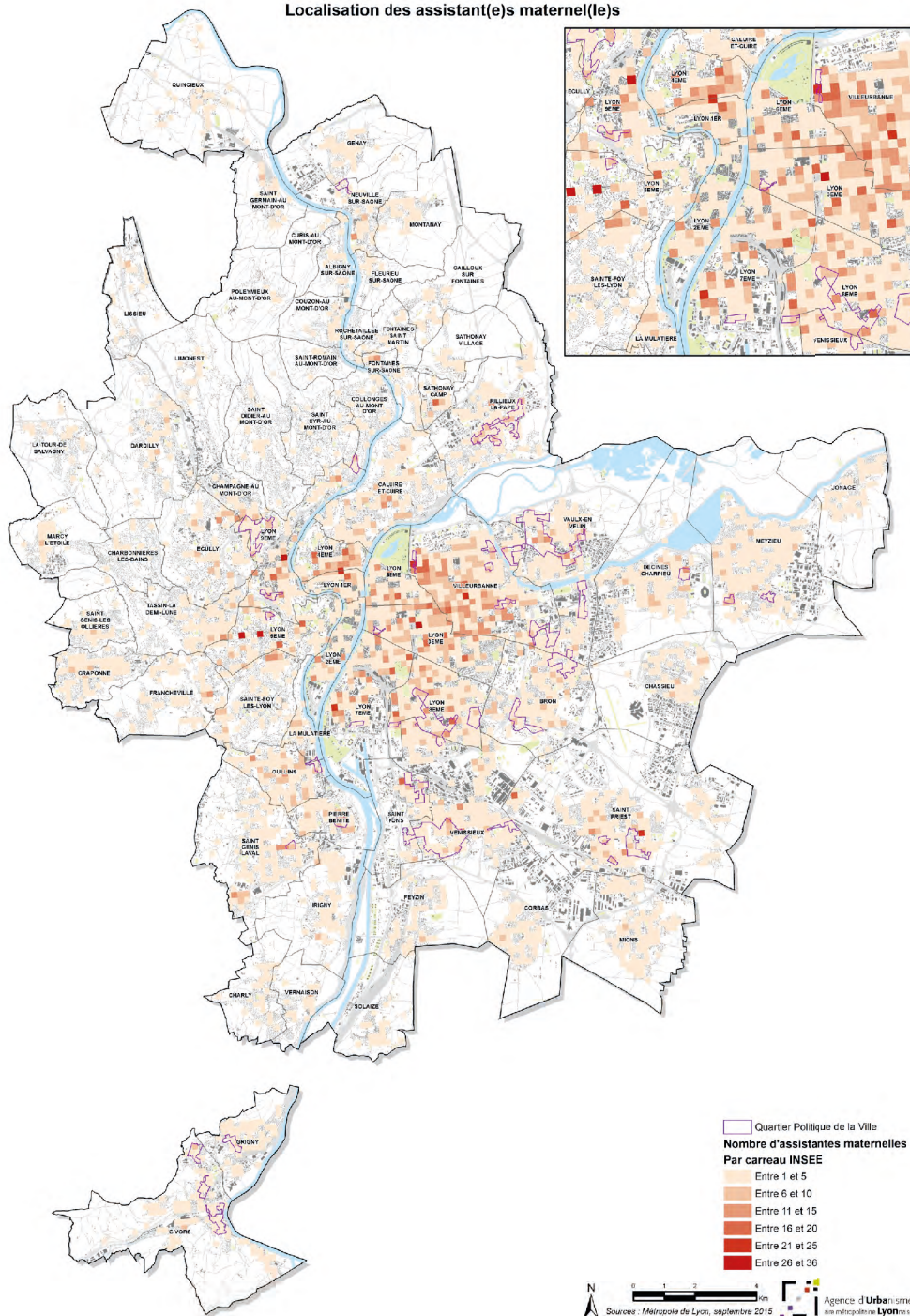
**Localisation des assistant(e)s maternel(le)s**

**Densité du nombre d'assistant(e)s maternel(le)s pour 10 enfants de moins de 3 ans**

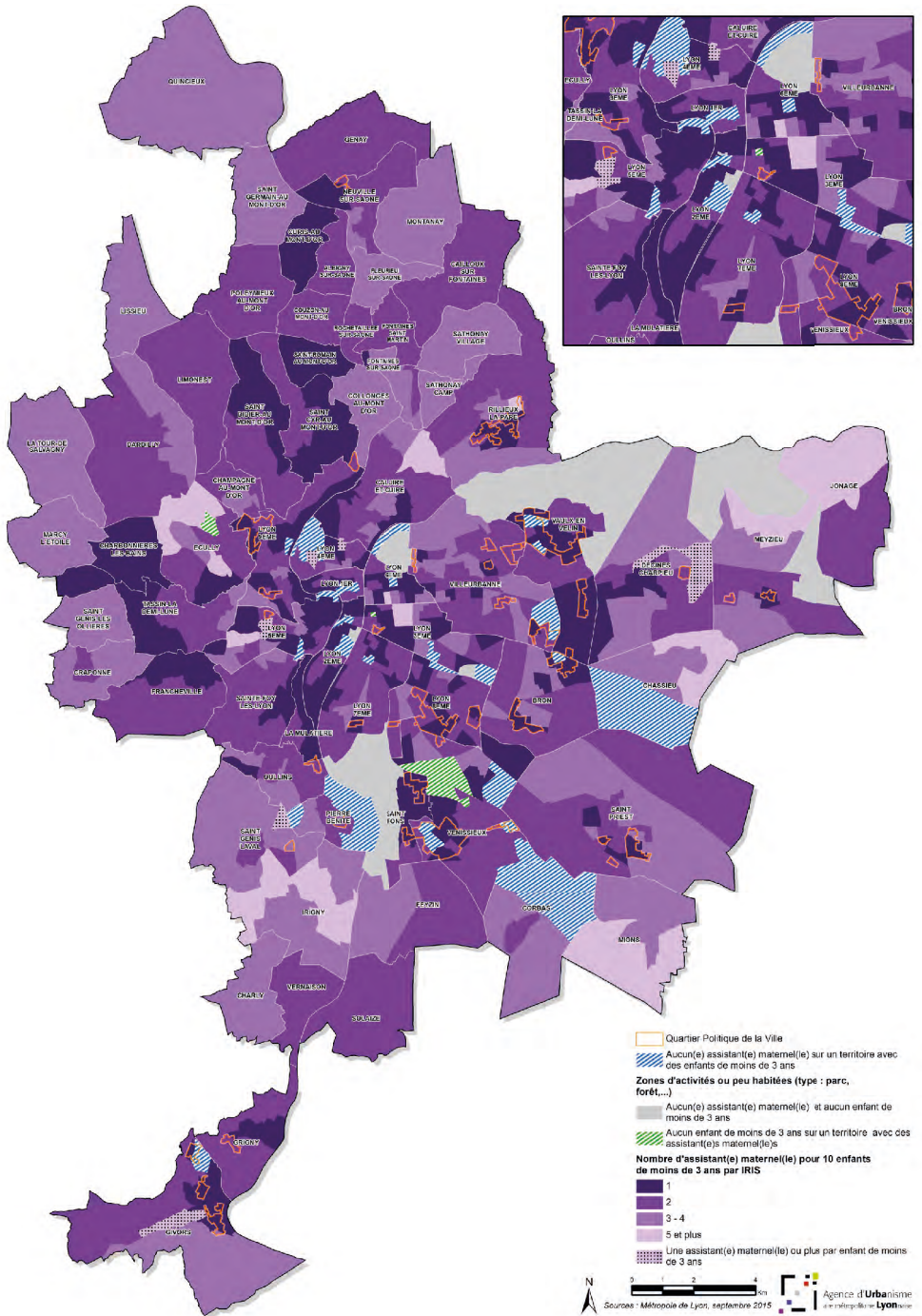
## Localisation des établissements d'accueil du jeune enfant



## Localisation des assistant(e)s maternel(le)s



Densité du nombre d'assistant(e)s maternel(le)s pour 10 enfants de moins de 3 ans



**Directeur de projet**  
Patrick Brun

**Equipe d'étude :**

**Chef de projet**  
Richard Nordier

**Rédaction**  
Richard Nordier  
Ingrid Pignard  
Eva Bernard

**Relecture**  
Sandra Marques

**Traitements statistiques**  
Ingrid Pignard

**Cartographie**  
Elisa Castel

**Systeme d'information géographique**  
Johannel Macabre

Agence d'**Urbanisme**  
aire métropolitaine **Lyonnaise**



Tour Part-Dieu, 23<sup>e</sup> étage  
129 rue Servient - 69326 Lyon Cedex 03  
Tél. 04 81 92 33 00 - Fax 04 81 92 33 10  
[www.urbalyon.org](http://www.urbalyon.org)

Métropole de Lyon, Etat, Département du Rhône, Sepal, Sytral, Région Auvergne Rhône-Alpes, Epora, Pôle métropolitain, Communautés d'agglomération de la Porte de l'Isère, du Bassin d'Annonay, du Pays Viennois, Communautés de communes de l'Est Lyonnais, de la Vallée du Garon, des Vallons du Lyonnais, du Pays de l'Arbresle, du Pays de l'Ozon, du Pays Mornantais, Communes de Bourgoin-Jallieu, Lyon, Tarare, Vaulx-en-Velin, Vénissieux, Villeurbanne, Syndicats mixtes des Scot de l'Ouest Lyonnais, de la Boucle du Rhône en Dauphiné, de la Dombes, des Monts du Lyonnais, des Rives du Rhône, du Beaujolais, du Nord-Isère, du Val de Saône-Dombes, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Chambre de commerce et d'industrie Lyon Métropole, Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, Caisse des dépôts et consignations, Grand Lyon Habitat, Lyon Métropole Habitat, Opac du Rhône, Syndicat mixte de transports pour l'aire métropolitaine lyonnaise, Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion du Grand Parc Miribel Jonage

Directeur de la publication : **Damien Caudron**  
Réfèrent : **Richard Nordier** 04 81 92 33 52 [r.nordier@urbalyon.org](mailto:r.nordier@urbalyon.org)  
Infographie : Agence d'urbanisme